

■ CHRONIQUE DU MOIS	4
■ ORGANISMES	4
■ REPORTAGE	9
■ BIBLIOTHÈQUES	10
■ VIE MUNICIPALE	13



Lucie
LAPOINTE

l.lapointe@autourdelile.com

Entrepreneurs, confiants, jeunes et dynamiques sont les qualificatifs qui me viennent à l'esprit à la suite de ma rencontre avec Bruno Gosselin et sa conjointe Annie d'Amours dans leur nouveau poulailler équipé à la fine pointe de la technologie. Celui-ci abrite sept mille poules pondeuses, de belles poules brunes de race Hy-line Brown, nouvellement arrivées, dont les œufs biologiques sont destinés à la consommation. Les Œufs d'Orléans inc., ainsi se nomme leur nouvelle entreprise.

Bruno, diplômé en agronomie de l'Université Laval et actionnaire dans la ferme maraîchère familiale où sont cultivés principalement des choux de Bruxelles et des concombres, souhaitait diversifier sa production et y travailler toute l'année. Annie, quant à elle, ayant grandi sur une ferme davantage orientée vers une production animale, démontrait un intérêt marqué pour

SUITE EN P.2

RAPPEL : INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOUR DE L'ÎLE

Caroline
ROBERGE

Autour de l'île

L'assemblée générale annuelle du journal *Autour de l'île* se tiendra le jeudi 22 mars 2018, à 19 h, à la salle du conseil de Sainte-Pétronille, située au 3, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.

Lors de cette assemblée, les membres présents adoptent les états financiers et le rapport annuel d'activités, approuvent, le cas échéant, les modifications aux règlements adoptées par le conseil d'administration au cours de l'année et élisent

les administrateurs. Toute personne intéressée aux buts que poursuit le journal *Autour de l'île* peut y assister, mais seuls les membres ont le droit de vote et peuvent poser leur candidature à un des trois postes d'administrateur en élection.

Autour de l'île est un organisme sans but lucratif voué aux intérêts de la communauté orléanaise administré et confectionné majoritairement par des bénévoles. Vous lisez votre journal et vous

aimeriez vous y impliquer, l'assemblée générale annuelle vous offre l'occasion de rencontrer ses artisans et de démythifier leur rôle.

Au plaisir de vous y accueillir !

Suite de la une

UNE NOUVELLE PRODUCTION AVICOLE À SAINT-LAURENT

ce type d'activité. Ainsi est née l'idée de se lancer dans une exploitation avicole. Après avoir longuement mûri leur projet et monté un plan d'affaires, Bruno s'est inscrit au Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs offert par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ). Ce programme octroie sous forme de prêt à vie un quota de six mille poules pondeuses et permet la location d'un quota équivalent. Pour l'instant, Bruno et Annie ont loué un quota de mille poules, portant leur cheptel à sept mille volailles, mais ils ne ferment pas la porte à une expansion éventuelle. À la FPOQ, un comité de sélection évalue les candidatures reçues selon des critères très précis et un gagnant est déterminé à la suite d'un tirage au sort parmi trois projets retenus. Après s'être retrouvé pendant plusieurs années parmi les finalistes, la persévérance de Bruno a enfin été récompensée en novembre 2016 alors qu'il est devenu le récipiendaire du quota convoité. «Sans cette aide, dit-il, il nous aurait été impossible d'entreprendre un tel projet.»

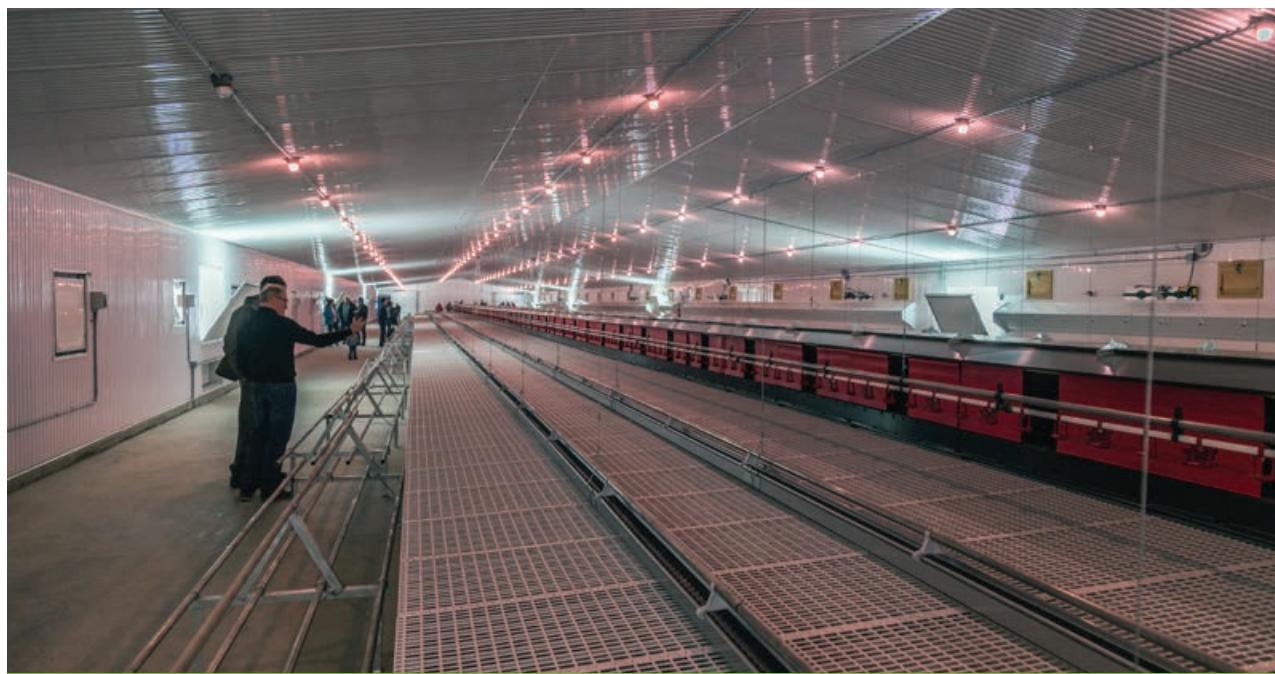
Un poulailler entièrement automatisé

La construction du poulailler, d'une superficie de 12 600 pi², s'est réalisée au cours de l'été et de l'automne 2017. Il est entièrement automatisé pour la distribution de la moulée et de l'eau et il est également muni d'un tableau de contrôle qui permet notamment de connaître et d'ajuster la température, le taux d'humidité et le degré d'éclairage requis dans le poulailler. Sous les nids de ponte, un tapis mécanisé transporte les œufs vers la salle d'emballage où, par la suite, les plateaux sont déposés dans une chambre froide. Cette exploitation avicole étant sous régie biologique, elle doit se soumettre à des normes très strictes. En premier lieu, le poulailler doit se trouver sur une terre exempte de pesticides depuis au moins trois ans et les poules biologiques doivent y vivre en

liberté et avoir accès à une zone extérieure clôturée lorsque la température le permet. Elles doivent avoir accès à des perchoirs surélevés et des nids pour permettre la ponte; l'eau et la moulée biologique doivent être accessibles en tout temps. La lumière naturelle est privilégiée mais peut être soutenue par un éclairage artificiel contrôlé. En somme, les conditions de vie des poules doivent être conformes à leurs besoins comportementaux. Pour Annie et Bruno, qui sont les huitièmes producteurs d'œufs biologiques au Québec, même si les exigences de ce type de production représentent un défi supplémentaire, elles correspondent davantage à leurs valeurs et, de plus, ils sont confiants que la demande des consommateurs pour des produits biologiques n'ira qu'en augmentant.

Peut-être sera-t-il possible de se procurer des œufs directement à la ferme; ils y songent... Mais, pour l'instant, leur temps est en grande partie consacré à l'adaptation des poules à leur nouvel environnement: les premières semaines sont en effet cruciales pour leur survie et pour la production des œufs. Annie et Bruno eux-mêmes ont à se familiariser avec leur nouvelle exploitation. Avant l'arrivée des poules, le 13 janvier dernier, la population de l'île a été conviée à une visite du poulailler et de ses installations, ce qui a semblé plaire aux visiteurs qui sont venus en grand nombre.

Photo de la une: Bruno Gosselin et sa conjointe Annie d'Amours avec leurs nouvelles poules.



Le poulailler avant l'arrivée des premières poules pondeuses.

© Sylvain Delisle



Le nouveau bâtiment abrite 7000 poules.

© Sylvain Delisle

RÉDACTEURS RECHERCHÉS

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Autour de l'île est à la recherche de rédacteurs bénévoles. Joignez-vous à une équipe dynamique et découvrez votre île sous un nouvel angle. Vous aimeriez écrire pour votre journal? C'est votre chance. Il n'est pas nécessaire d'avoir un français parfait. Des correcteurs chevronnés révisent tous nos textes. On

s'adapte à vos horaires, à vos disponibilités et surtout à vos intérêts. Que vous soyez fervent d'actualité, férus des arts ou désireux de faire des entrevues avec des gens hyper intéressants, vous êtes la perle rare tant recherchée. Le succès d'Autour de l'île repose sur la diversité de ses rédacteurs et sur le soutien de

tous ses bénévoles. Devenez rédacteur pour Autour de l'île et vivez une expérience unique.

Vous aimeriez en savoir davantage? Communiquez avec moi à sylvain@autourdelile.com ou par téléphone au 418 925-8765. Il me fera plaisir de vous rencontrer.

LE TOUR DE L'ÎLE D'ORLÉANS À VÉLO SAINT-HUBERT – 6 000\$ POUR LES JEUNES



Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

À mi-chemin entre l'édition 2017 du Tour de l'île d'Orléans à vélo Saint-Hubert et celle de 2018, la remise des bourses est à la fois un bilan de l'année précédente et une occasion d'annoncer les nouveautés à venir. 650 cyclistes ont pris part à l'édition 2017.

Cette année, c'est plus de 6 000\$ qui furent remis à des organismes jeunesse et à un jeune athlète de l'île, Ludovic Pouliot, cycliste de montagne; ce dernier s'est vu accorder une bourse de 1 500\$ pour aider à financer ses nombreuses compétitions. La Maison des jeunes de l'île d'Orléans et le Camp «O» Carrefour ont reçu respectivement 1 800\$ et 2 900\$. Jaques Bouffard, organisateur de ce tour cycliste a également profité de la remise des bourses pour remercier ses commanditaires.

Édition 2018

Souhaitant toujours améliorer l'activité, M. Bouffard analyse quelques possibilités de bonification: ajout d'un circuit sur la grève, épreuve de vélo à pneus surdimensionnés (fat-bike) et permission d'utiliser des vélos électriques. Même si tous les détails ne sont pas encore connus, les amateurs de vélo peuvent déjà mettre la date du 17 juin 2018 à leur agen-

da. M. Bouffard rappelait l'importance pour les participants de s'inscrire tôt.

Finalement, cette année, le souper-bénéfice de homard aura lieu le 17 mai. Pour tout renseignement

supplémentaire ou pour vous inscrire à l'édition 2018 du Tour de l'île d'Orléans à vélo Saint-Hubert, rendez-vous au www.letourdelile.com.



De g. à dr.: Caroline Gosselin, Jean-Pierre Turcotte, Jacques Bouffard, Daniel Côté et Ludovic Pouliot.

© Sylvain Delisle

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

Ensemble, pour de meilleurs RÉSULTATS

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

Tél. : 418.666.5050 • Cell. : 418.951.4062
dynam.leclerc@remax-quebec.com

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com

www.yvesemond.com

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Tél. : 418.666.5050 • Cell. : 418.951.4062
dynam.leclerc@remax-quebec.com

Opinion **gratuite** de la valeur
marchande de votre propriété.

Tranquill-T
RE/MAX

DÉVELOPPEMENT! QUEL DÉVELOPPEMENT?

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com



Ce mot, développement, apparaît presque toujours avec ses inévitables cooccurrences: production, croissance, efficience, enrichissement, progrès, etc. À défaut de définir le type de développement auquel on fait allusion, la signification qui s'impose comme une évidence est généralement à caractère économique. Et ce n'est pas le seul fait de notre époque, bien que celle-ci soit davantage confrontée aux limites – déjà franchies – de notre planète. De nombreux penseurs d'une période dite révolue n'ont pas manqué en effet d'associer félicité et jouissance de biens. «Le désir de s'enrichir et celui de jouir de ses richesses sont dans la nature humaine dès qu'elle est en société», dira Voltaire. Et Adam Smith, philosophe des Lumières et père de l'économie politique, parlera, lui, de «l'effort naturel chez l'homme pour améliorer sa condition [matérielle]». Ces deux célèbres auteurs, dont la pensée est largement répandue dans toutes les classes de la société d'aujourd'hui, ramènent la condition humaine à la production (travail) et à l'accumulation matérielle et financière, d'une part, et à la consommation, d'autre part. Avec ce corolaire de plus en plus documenté de la perte des solidarités et des identités, du déclassement de la vie intellectuelle (dont on a pourtant rappelé récemment l'influence déterminante sur la santé), de la transformation en modèles d'escrocs, d'égoïstes et de narcissiques qui se targuent sans honte d'avoir trompé le système.

Quand on parle de développement, il nous faudrait donc éviter ce flou de l'indétermination qui risque

de provoquer des malentendus, des débats stériles et, plus grave encore, des décisions regrettables. Si une telle précaution avait été prise par le passé, serions-nous aujourd'hui en présence des câbles haute tension qui défigurent les paysages de l'île ou de ces concentrations urbaines qui n'ont pas leur place dans le milieu naturel, agricole et historique de l'île, projets réalisés au nom du développement?

Le développement humain se préoccupe de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse économique des pays.

On aurait intérêt à élargir la palette de signification du terme en s'inspirant, par exemple, de la définition retrouvée dans le programme des Nations unies pour le développement (PNUD, voir l'encadré), le centre de l'attention étant le développement humain; ce dernier ne se résume pas aux revenus et à l'économie mais prend en considération les facteurs sociaux, culturels, éducatifs et de santé en plus de se situer dans le large contexte de la durabilité.

Ainsi donc tout projet de développement devrait se voir interrogé sous plusieurs angles:

- Quelle en est la source (auteur)

et quels sont ses intérêts?

- Sera-t-il débattu largement et/ou soumis à des audiences publiques? Les promoteurs acceptent-ils le verdict citoyen?
- Quels sont les véritables bénéficiaires? Quels sont les avantages?
- Apporte-t-il une véritable amélioration au bien-être collectif (santé, environnement, éducation, culture, vie collective et associative) et répond-il aux critères du développement durable?
- Est-il conforme au statut de site patrimonial de l'île et à sa vocation agricole?

Aux yeux de l'auteur de cet article, un projet de 3^e lien (Québec-Lévis)

passant par l'île autrement qu'entièrement en sous-sol ou des projets d'ensembles résidentiels urbains ou encore d'aménagements récrétouristiques sur les berges seraient jugés irrecevables, ne passant pas le test des critères du développement humain.

Je profite de cette dernière chronique – la première parue en juin 2010 – pour remercier mes fidèles lecteurs et lectrices de leur assiduité et m'excuser auprès des autres de les avoir enkinkés à l'occasion par des propos qu'ils auront peut-être jugés un peu gauchistes.

Le développement humain: une approche globale

«Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun. [...]. Pour qu'il y ait développement humain, les individus doivent influer sur les processus qui déterminent leur vie. Dans ce contexte, la croissance économique est un facteur important du développement humain mais elle n'en est pas la finalité. La notion de développement humain fait référence au développement des individus par la création de «capacités» humaines, au développement par les individus, par leur participation active aux processus qui déterminent leur vie, et au développement pour les individus par l'amélioration de leur vie. Elle transcende les approches traditionnelles du développement, notamment par les ressources humaines, les besoins essentiels et le bien-être humain.»

Source: Rapport sur le développement humain 2016 / Le développement humain pour tous, publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

ACTUALITÉS

SÉMINAIRE SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Un cours de l'Institut du Patrimoine Culturel (IPAC) se tiendra à la Maison de nos Aïeux ce printemps. Sous la direction du professeur Laurier Turgeon, les étudiants auront la chance du 6 au 13 mai de se familiariser avec les nouveaux enjeux du patrimoine

religieux du Québec et par la suite de réaliser un projet de sauvegarde ou de mise en valeur du patrimoine religieux de l'île d'Orléans. Pour plus de renseignements, rendez-vous au www.ipac.ulaval.ca/enseignements/seminaires/2018-seminaire/.



LES MARGUILLIERS DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Nicole
BÉDARD

n.bédard@autourdelile.com

Le 21 janvier 2018, à l'église de Sainte-Pétronille, avait lieu l'assemblée des paroissiens de la nouvelle paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. À cette occasion, on a procédé à l'élec-

tion des marguilliers du conseil de fabrique. Les voici, accompagnés du président et du curé de l'île. À l'avant, de g. à dr.: Claire Beaulé (Sainte-Pétronille), Jean-Guy Michaud (Saint-Laurent), Victor Plante (Saint-Pierre),

Jimmy Rodrigue, curé de l'île d'Orléans. À l'arrière, de g. à dr.: Jean Vailancourt, président (Saint-Jean), Jean Rompré (Saint-François), Michel Devault (Saint-Jean) et Jacques Goulet (Sainte-Famille).



© Jimmy Rodrigue



Le 4 février, se tenait la finale régionale en judo des Jeux du Québec (Capitale Nationale/Chaudière-Appalaches) au dojo de Beauport. Deux jeunes de Saint-Pierre se sont illustrés lors de cette compétition. Félix-Antoine Gélinas fut médaillé d'argent (-21kg) et Simon Tremblay fut médaillé d'or (-29kg) dans la catégorie U-10. Bravo à ces deux jeunes qui sont en 2^e année à l'École de l'Île-d'Orléans, à Saint-Pierre, et qui s'entraînent avec le club de judo de Beauport.

L'année 2018 marquera le centenaire de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ). Aujourd'hui, l'institut est devenu le seul centre au Canada à offrir, sous un même toit, des soins et des services spécialisés et ultraspecialisés en cardiologie, en pneumologie et en chirurgie de l'obésité.

Cet événement sera l'occasion privilégiée de faire reconnaître publiquement :

- Le caractère unique de l'institut;
- La qualité des soins et des services;
- L'expertise du personnel et des médecins;
- Le positionnement à l'échelle provinciale et canadienne;
- Le sentiment d'appartenance du personnel.



L'Ange-Gardien Ford, présentateur officiel du centenaire, est fier de s'associer à l'IUCPQ et la Fondation afin de promouvoir et soutenir l'institut dont la mission principale est la santé des personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, respiratoires et celle reliée à l'obésité



L'ANGE-GARDIEN FORD

L'Ange-Gardien

6120, boul. Ste-Anne, l'Ange-Gardien

418 822.1112 • langegardienford.com

QUAND L'HIVER SOURIT AUX GENS DE SAINT-PIERRE

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Une journée teintée d'un soleil radieux, le sourire de Bonhomme Carnaval, les activités en plein air, la musique folklorique, la bonne soupe aux pois, de quoi réchauffer la froidure de l'hiver et les coeurs. C'est ainsi que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans accueillait ses citoyens, le 3 février dernier, à l'occasion de sa traditionnelle fête hivernale.

Soucieux de favoriser la vie communautaire, le maire Sylvain Bergeron était ravi de voir que près de 300 personnes ont pu s'amuser et profiter des terrains et des locaux de leur municipalité. Cette année, des jeunes du Camp «O» Carrefour, de Saint-Pierre, avaient été invités à venir s'amuser. Mélanie Bourdeau Giroux, coordonnatrice des activités culturelles et de loisir, soulignait que les élus municipaux étaient tous impliqués dans l'organisation de cette fête nordique. Elle mentionnait la collaboration du groupe des cuisines collectives de la Villa des Bosquets qui, sous la direction de Louise Boulanger, avait préparé six chaudronnées de soupe aux pois offerte gratuitement.

Pour l'occasion, le village de Saint-Pierre avait pris une couleur d'antan alors que le propriétaire de La Sucrerie Blouin, de Saint-Jean, avec voiture et chevaux, offrait des randonnées aux familles. Petits

et grands furent remplis d'enthousiasme à la vue de Bonhomme Carnaval qui les a accueillis à bras ouverts en les réchauffant de ses câlins. Des tout-petits se sont amusés dans le jeu gonflable alors que d'autres ont profité des glissades. Quant aux sportifs, ils ont chaussé leurs raquettes ou leurs patins. Et les frileux ont pu, eux, se réchauffer près du feu à l'extérieur ou entrer au Logisport pour déguster, en plus de la

soupe, un bon café ou un chocolat chaud, puis un morceau de gâteau à l'érable tout en savourant un bon moment de détente.

En voyant les mines réjouies, on peut affirmer que cette fête fut réussie et appréciée de tous. On aurait pu les entendre nous dire: «Si l'hiver est froid, on le réchauffera et on le fera sourire encore l'an prochain!»



Le Bonhomme Carnaval à la Fête hivernale de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. De g. à dr. : Le conseiller François Pichette et le maire de Saint-Pierre Sylvain Bergeron ont accueilli le Bonhomme Carnaval. © Nicole Bédard



Des familles ont fait une balade en voiture tirée par deux chevaux, dans le village de Saint-Pierre. © Nicole Bédard

ORGANISMES

BONNE FÊTE FONDATION FRANÇOIS-LAMY!

Sabrina
GAMACHE-MERCURIO

Fondation François-Lamy

1978: l'année où des amoureux du patrimoine se sont réunis avec la volonté de préserver le patrimoine de Sainte-Famille. Georges-Henri Blouin et Pascal Poulin se sont installés dans la sacristie de l'église de Sainte-Famille pour commencer ce travail fastidieux. À cela, se sont greffées des recherches généalogiques sur les familles souches de l'île d'Orléans.

40 ans plus tard, la Fondation François-Lamy est plus vivante que jamais. Au cours de son histoire, elle a acquis la Maison Drouin ainsi que la Maison de nos Aïeux et elle a érigé le Parc-des-Ancêtres en commémoration de toutes ces familles fondatrices qui ont forgé ce bout de pays. Avec ces acquisitions, la mission de la fondation a évolué. En 2018, cette dernière est toujours animée de la volonté ardente de protéger et valoriser le patrimoine matériel et

immatériel de l'île d'Orléans! Plusieurs activités et événements auront lieu pour souligner cet important anniversaire, notamment notre campagne de financement annuel et notre souper-bénéfice.

Campagne de financement 2018

La campagne annuelle de financement et d'adhésion de la Fondation François-Lamy est officiellement lancée! Nous tenons à remercier nos membres fidèles ainsi que les nouveaux membres qui ont déjà répondu à l'appel avec empressement! Votre aide nous est précieuse. Si vous souhaitez contribuer à la mission de la Fondation François-Lamy et soutenir son implication dans la préservation et la mise en valeur de l'histoire des familles orléanaises, vous pouvez devenir

membre ou simplement faire un don (un reçu fiscal est émis pour les dons de 20\$ et plus).

15^e souper-bénéfice

Mettez cette date à votre agenda! Le 28 avril prochain, la Fondation François-Lamy fêtera aussi la 15^e édition de son souper-bénéfice. Une soirée haute en couleur vous attendra alors que nous célébrerons ce double anniversaire. Vous pouvez réserver votre billet, au coût de 95\$, par téléphone, au 418 829-0330, ou par courriel à maisonsaieux-drouin@bellnet.ca. Un reçu d'impôt vous sera remis après l'événement.

Soutenir la Fondation François-Lamy, c'est donc contribuer à faire vivre la mémoire de nos fondateurs et à célébrer le patrimoine d'ici. Soyons fiers!



La Fondation François-Lamy œuvre depuis 40 ans à préserver le patrimoine orléanais.

© Pectine

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA CORVÉ 2016-2017

Nicole
BÉDARD

La CORVÉ

La CORVÉ (Communauté rassemblée pour vivre l'évangile), de Saint-Pierre, a recueilli la somme totale de 5 371,10\$ lors de la guignolée de décembre 2017. Cette somme comprend les dons reçus sur la route ainsi que ceux provenant d'organismes du milieu. Neuf paniers de Noël et un montant de 1 050\$ en bons d'achat pour de l'alimentation ont été distribués à des familles de Saint-Pierre. De plus, deux paniers ont été remis à des familles de Sainte-Famille avec des bons d'achat fournis par la communauté chrétienne de cette municipalité. Nous tenons à réitérer nos remerciements à la population et aux organismes qui ont su faire preuve d'une grande générosité.

Année financière 2016-2017

Au début de l'année financière 2016-2017, la CORVÉ avait en caisse un montant de 972,72\$ et elle a enregistré des recettes de 7 812,24\$. Une somme de 7 105,11\$ a été allouée pour les paniers de Noël, l'aide alimentaire, les dons à la Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bon enfant et les cadeaux aux malades de la paroisse, à l'occasion de Noël. De ce montant, 261,11\$ ont servi pour les frais bancaires mensuels d'utilisation, les frais d'incor-

poration et le cadeau de départ du curé Ignace Somé. Au 30 novembre 2017, il restait en caisse un montant de 1 679,85\$.

Fonds d'évangélisation Guy-Bédard

Le 1^{er} décembre 2016, le Fonds d'évangélisation Guy-Bédard avait en caisse un montant de 1 143,07\$. Entre cette date et le 30 novembre 2017, des recettes d'un montant de 710\$ ont été enregistrées et le total des déboursés pour la pastorale des jeunes fut de 378,96\$, alors que 35,40\$ ont servi à l'administration. Au 30 novembre 2017, il restait en caisse un montant de 1 438,71\$.

Invitation à souscrire

Nous rappelons qu'il est possible de souscrire au Fonds d'évangélisation Guy-Bédard en se procurant des cartes à remettre lors de décès ou pour faire un don tout simplement. Ces cartes sont disponibles auprès des membres de la CORVÉ, au presbytère et à l'entrée de l'église de Saint-Pierre.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CHŒUR DE L'ISLE

Louis
HOULE

Chœur de l'Île d'Orléans

Le Chœur de l'Île d'Orléans est présentement en campagne annuelle de financement. C'est pour nous l'occasion de solliciter votre appui afin de soutenir l'unique chorale sur l'île d'Orléans.

Chaque année, nous présentons des concerts en décembre et en mai en plus de répondre à différentes demandes du milieu lors de rassemblements populaires ou familiaux. Nous nous impliquons également dans la communauté en offrant gracieusement des concerts dans les résidences pour personnes âgées et au CHSLD Alphonse-Bon enfant. D'autres projets sont en chantier actuellement afin de rendre le Chœur de l'Île d'Orléans encore plus présent et plus visible dans la communauté.

Nous sommes fiers d'être vos ambassadeurs lorsque nous sommes invités à présenter des concerts à l'île d'Orléans et à l'extérieur de l'île. Cette année, faites valoir votre savoir-faire, votre expertise et votre engagement social et communautaire sur notre site Web, notre page Facebook et notre programme de concert.

Nous comptons sur la générosité essentielle de nos commanditaires. Si vous connaissez un organisme, une entreprise ou des personnes qui peuvent contribuer au succès de nos efforts, rendez-vous au: www.lechoeurdelisledorleans.com/nos-supporteurs-2018.



MONT CHAMPAGNAT
RÉSIDENCE ÉVOLUTIVE POUR AÎNÉS

AU CŒUR DE LA NATURE

Visitez notre unité modèle

CONTACTEZ-NOUS
418 670-3304 | montchampagnat.com

Ouverture | **Déjà plus de**
Septembre 2018 | **85 unités réservées**

Située à Château-Richer, la résidence évolutive Mont Champagnat offre **tous les services et commodités** pour aînés autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie. Ce complexe contemporain en plein cœur de la nature vous ravira par sa vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent et l'île d'Orléans.

SOIRÉE CONFÉRENCE SUR LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

Marie-Maude
RONDEAU

Association forestière des deux rives

Le 8 mars prochain, l'Association forestière des deux rives (AF2R) invite les propriétaires participants au projet de conservation volontaire des milieux naturels d'intérêt de l'île d'Orléans et la population locale à une soirée conférence gratuite présentant notamment le bilan des diverses actions menées dans le cadre du projet.

Bilan du projet et conférence sur les aménagements fauniques

Durant cette activité, les différentes étapes du projet et un portrait des milieux naturels et des espèces fauniques et floristiques d'intérêt recensées lors des inventaires seront présentés. En deuxième partie de rencontre, une conférence sera animée par Christian Bigué, enseignant au programme Techniques de bio-écologie au cégep de Sainte-Foy. Ce sera l'occasion de découvrir les différents aménagements fauniques qu'il est possible de réaliser chez soi et les sources de financement existantes associées.

- Où: mairie de Sainte-Pétronille, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, G0A 4C0.
- Quand: le jeudi 8 mars 2018 de 19 h à 20 h 30.
- Entrée gratuite.

Pour vous inscrire, veuillez nous communiquer votre nom, votre numéro de téléphone et le nombre de personnes qui vous accompagneront par courriel à www.environnement@af2r.org ou par téléphone au 418 522-0006, poste 3027. Faites vite, le nombre de places est limité.

À propos du projet de conservation volontaire

Le projet de conservation volontaire des milieux naturels d'intérêt de la MRC de L'Île-d'Orléans tire maintenant à sa fin. Commencé en mars 2015, il se terminera à la fin du mois de février 2018. Il avait pour principale mission de sensibiliser les propriétaires privés et le grand public à l'importance des milieux naturels qui les entourent. Il visait également à protéger les habitats fauniques et

floristiques, à préserver le paysage du fleuve Saint-Laurent et de l'île d'Orléans ainsi qu'à maintenir l'intégrité écologique de l'écosystème du Saint-Laurent et de ses affluents. Il s'adressait à tous ceux et celles

ayant à cœur la conservation des milieux naturels de l'île d'Orléans ou désirant en apprendre un peu plus sur les rôles qu'ils remplissent et sur leur importance pour le maintien de la biodiversité.



Le projet visait à protéger les habitats fauniques et floristiques.

© Michel Grégoire

LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Claudette
LAVOIE

Les Aînés en action de Saint-Pierre

Je vous invite à notre prochaine activité, notre dîner mensuel, au Logisport, le mardi 13 mars à midi. Coût: 10\$ et vous pouvez apporter votre vin. Réservation obligatoire. Le dîner sera suivi d'un bingo-carte.

Notre partie de sucre annuelle est organisée cette année par le Club Mi-temps de Saint-François et se tiendra le jeudi 15 mars à la cabane à sucre familiale Yvon Létourneau,

2063, chemin Royal, Sainte-Famille. Le souper aura lieu à 18 h. Coût: 20\$ pour les membres et 25\$ pour les non-membres. Vous pouvez apporter votre vin.

Procurez-vous vos cartes pour le dîner et la partie de sucre auprès des membres de notre CA, de Lise Paquet, au 418 829-3113, ou à clavoie@videotron.ca 418 991-0708.

CLUB MI-TEMPS (FADOQ)

Johanne
GIGNAC

Club Mi-Temps

Le club Mi-Temps FADOQ de Saint-François vous invite à sa partie de sucre annuelle qui aura lieu le jeudi 15 mars à la cabane à sucre familiale Yvon Létourneau, 2063, chemin Royal, à Sainte-Famille. Le souper sera servi à 18 h et une dégustation

de tire aura lieu par la suite. Vous pouvez apporter votre vin.

Coût: 20\$ pour les membres et 25\$ pour les non-membres. Les billets sont disponibles auprès de nos administrateurs.

Au plaisir de vous rencontrer.

MDJ – UN PEU DE NOS NOUVELLES

L'équipe de la MDJ

Les activités de janvier

En janvier, la MDJ de l'Île D'Orléans a fait une nuit blanche, une soirée de filles, une soirée de gars, une soirée au cinéma, du patin. On a cuisiné des sushis, joué dehors et vécu de nombreuses soirées de discussion sur des sujets préoccupants les jeunes. La MDJ a aussi eu la visite d'une jeune infirmière qui est venue parler de la puberté aux jeunes. On a abordé la prévention du racisme et un peu d'histoire concernant l'histoire des Noirs.

Une fin de semaine de trois jours a été organisée les 16, 17 et 18 février dans un chalet, à Adstock, histoire de vivre la vie de groupe et de plein air sans technologie.

Tu as le goût de venir faire ton tour? Tu dois être âgé(e) entre 11 et 17 ans et respecter deux règles, soit: le respect sous toutes ses formes et la tolérance zéro en ce qui concerne la consommation d'alcool ou de drogue.

Semaine de relâche

Voici les activités spéciales qui s'en viennent pour la semaine de relâche:

- lundi 5 mars de 9 h à 18 h: Village vacances Valcartier.
- mardi 6 mars de 12 h à 17 h: bricolages, jeux et autres, à Saint-Pierre.
- mercredi 7 mars de 17 h 30 à 21 h 30: Festi-lumière.
- vendredi 9 mars de 19 h à 7 h: nuit blanche à Saint-Jean.

Les places sont limitées et la priorité sera donnée aux jeunes qui fréquentent la MDJ de façon régulière. Note que plusieurs activités ont un coût associé.

Pour plus d'informations, consulte notre page Facebook ou appelle au 418 828-1875.

Au plaisir de te voir!

CONNAISSEZ-VOUS LES SORCIERS DE L'ÎLE D'ORLÉANS?

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Près de 600 membres, dont l'âge varie entre 20 et 80 ans, font partie du Club de motoneige des Sorciers de l'île d'Orléans. Dominic Gourdeau, président, nous fait connaître quelques facettes de cet organisme qui rassemble, depuis 50 ans, des adeptes qui proviennent de l'île (80%) et des alentours (20%).

Le sentier à parcourir en motoneige sur l'île d'Orléans fait 87 km. Il s'étend sur les terres du centre, à partir de la route du Mitan jusqu'à la route des Prêtres, et sur le bord du fleuve, côté nord, des tours d'Hydro-Québec jusqu'à Saint-François. Les motoneigistes peuvent compter sur la collaboration des propriétaires terriens qui leur accordent un droit de passage, pourvu que leurs biens soient respectés. Le club compte dans ses rangs sept patrouilleurs bénévoles formés et accrédités pour veiller au respect des ententes et à la sécurité. À ceux-ci s'ajoutent ceux de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et de la Sûreté du Québec.

Des travaux d'automne et d'hiver pour les bénévoles

Tous les nombreux travaux nécessaires à l'entretien de la piste sont faits par des

bénévoles. Dès l'automne, on répare des ponceaux pour pouvoir passer avec les tracteurs munis d'un surfaceur dont le poids est de 17 000 livres. On solidifie des poteaux, on installe des balises que la pluie, en hiver, a parfois réussi à faire tomber et que l'on doit replacer. On enlève des branches nuisibles et des arbres que le vent a jetés sur le chemin. On s'occupe aussi de la signalisation, sans oublier le grattage régulier qui demande d'y consacrer huit heures pour faire le tour complet du sentier. Ce sont souvent les membres retraités qui exécutent la plupart des tâches, car les plus jeunes sont au travail et donc moins disponibles.

Une fraternité, des fêtes et des voyages

On ne bourdonne pas d'activités que sur les sentiers de motoneige. On sait s'arrêter. Le Relais de Saint-François, propriété du club, est tout désigné pour les rencontres fraternelles et les fêtes. Tous les dimanches, de 80 à 150 motoneigistes viennent y prendre le petit déjeuner. Le restaurant, sous la gérance de Marlène Roberge, offre un copieux menu qui favorise l'amitié et l'entraide.



87 km de pistes sont entretenus par les bénévoles du club. © Club de motoneige des Sorciers de l'île d'Orléans

Parfois, on entreprend des randonnées en dehors de l'île, comme celle du mois de février où on se rendra dans la région de Charlevoix. Régulièrement, on organise des festivités selon des thèmes différents, tels que soirée western, fête des bénévoles, présence d'un concessionnaire de motoneiges avec possibilité de faire l'essai des nouveaux véhicules, etc. «Ces événements sont aussi l'occasion de faire tirer des cadeaux aux propriétaires terriens qui nous offrent des droits de passage», dit M. Gourdeau. Il ajoute que, chaque année, des dons sont faits à des organismes sportifs et de loisirs pour les jeunes de l'île. Il leur arrive aussi d'offrir leurs services comme patrouilleurs ou

pour ouvrir des pistes à l'occasion d'activités spéciales de plein air dans différentes municipalités de l'île.

Pour adhérer au club, il suffit de se procurer une carte de membre soit au Relais de Saint-François (418 829-3596), soit à la quincaillerie Centre de rénovation BMR Orléans, de Saint-Pierre. Pour information, visitez le site internet [www.clubmotoneigedorciers.com](http://clubmotoneigedorciers.com)

M. Gourdeau parle avec fierté du circuit de motoneige de l'île d'Orléans dont le parcours est renommé comme étant le plus beau de la province. On y note surtout le bon entretien des sentiers et la beauté exceptionnelle des paysages avec vue sur le fleuve et les montagnes.



Jour de bénédiction pour les motoneigistes de l'île d'Orléans.

© Jimmy Rodrigue

La bénédiction des motoneiges

Fidèles à la tradition, des motoneigistes du Club de motoneige des Sorciers de l'île d'Orléans se sont rendus à l'église de Saint-François pour recevoir la bénédiction de leurs motoneiges. Après la messe de 16 h, le 20 janvier dernier, Jimmy Rodrigue, curé de l'île, les a rejoints sur le stationnement où étaient alignées une quinzaine de motoneiges. Avec recueillement, une prière a été prononcée pour chacun d'eux et leurs motoneiges ont été marquées d'une croix. Avant qu'ils reprennent le sentier, il les a invités à la vigilance et à partager leur bonheur avec d'autres jeunes qui se sentent seuls et qui pourraient peut-être joindre leurs rangs. Il a même exprimé le désir de faire éventuellement une randonnée avec eux.

*C'est
Pâques!*

Réservez un
JAMBON FUMÉ À L'ÉRABLE
(entier, demi ou effiloché) ou un
ENSEMBLE DÉJEUNER GOURMAND*
pour le Brunch de Pâques à la maison.

COMMANDÉZ AVANT LE 27 MARS (418 828-2292) et soyez automatiquement éligible à notre concours pour courir la chance de gagner un ensemble déjeuner gourmand*.

CONCOURS

Inscrivez-vous pour courir la chance de gagner un
ENSEMBLE DÉJEUNER GOURMAND*
pour 4 personnes d'une valeur de 50\$.

UNDES2
DES
MARCHÉ GOURMAND

OUVERT 7 JOURS TOUT L'HIVER
7326, chemin Royal, Saint-Laurent (Î.O.)

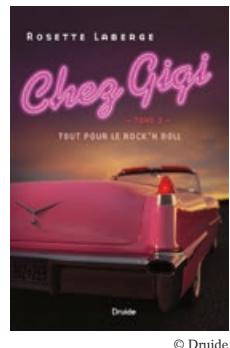
UNDES2.COM /UNDES2

INSCRIPTIONS
418 828-2292
info@UNDES2.COM

Marie-Hélène
THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com

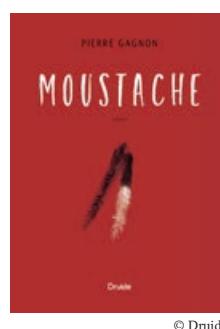
CHEZ GIGI, TOME 2 - TOUT POUR LE ROCK'N ROLL



De Rosette Laberge, publié aux éditions Druide, ce roman présente la suite des aventures de Béa, Laurence, Thomas et tous les autres captivants personnages que les lecteurs ont pu voir évoluer dans le tome 1 – *Le petit restaurant du coin* (Druide, 2017). Après le départ prématûre de madame Gigi, de grands changements sont au rendez-vous pour la bande d'amis et leurs familles et pour le rock'n roll, plus présent que jamais! Puisque la vie doit continuer, Rita et Roger prennent le restaurant en charge alors que Jeanne, la sœur de Rita, se sentant lésée

par le testament de leur mère, rue dans les brancards. Béa et Laurence s'en donnent à cœur joie avec leur école de danse et les concours de rock'n roll auxquels elles participent. Tandis que le couple de Béa et Thomas connaît des hauts et des bas, Laurence continue de son côté à chercher le prince charmant avec beaucoup d'impatience. C'est sans compter l'invitation qu'a reçue Béa de participer à un prestigieux concours de danse à New York, ce qui apportera son lot de défis et de surprises, et où Laurence dévoilera une face cachée d'elle-même. Avec beaucoup de vivacité, Rosette Laberge raconte une histoire divertissante qui plaira aux lecteurs dans l'ambiance survoltée du rock'n roll et d'une époque en pleine effervescence.

MOUSTACHE



Roman de Pierre Gagnon, publié aux éditions Druide, *Moustache* raconte l'histoire touchante d'une mère parmi tant d'autres et de son fils et de l'amour qu'a ce dernier pour celle qui lui a donné le jour. Une mère qui est loin d'être une héroïne mais qui, au fil du récit, nous apparaît attachante. Si l'histoire peut paraître banale à première vue, on y décèle, entre les lignes, tous les liens complexes de la filiation grâce à l'écriture empreinte de finesse et de fragilité, juste et concise, de l'auteur.

Le livre est rehaussé des superbes illustrations de Ninon Pelletier. *Mous-*

tache est une ode aux mères de ce monde vivant souvent dans l'ombre des existences apparemment dépourvues d'éclat mais dont la beauté se dévoile sous tous les angles présentés à travers le récit introspectif du fils narrateur. C'est une histoire traversée par les différents âges de la vie. Pierre Gagnon, après des études au Conservatoire de musique de Québec, fonde le groupe Slick and the Outlaws et devient compositeur de musique publicitaire et pour émissions. En 2002, victime d'un cancer, il raconte cette épreuve dans *5-FU*, remportant un succès critique et public immédiat. Il a également publié *C'est la faute à Bono*, *Je veux cette guitare* et *Mon vieux et moi*, dont plus de 20 000 exemplaires ont été vendus en France.

CHICHEN, MÈRE DES JAGUARS



De Lucie Dufresne, publié aux éditions Québec Amérique, voici un roman des plus originaux débutant le 15 janvier 890, dans le nord de la pénin-

sule du Yucatan, bien avant l'arrivée des Européens. Il met en scène une femme, Manik, coincée dans un désastreux mariage arrangé avec un riche commerçant étranger et qui défie les conventions de son époque. Au milieu de la tourmente, car elle doit veiller à la protection de sa famille que chacun tente de s'approprier à des fins politiques, celle qui ne rêvait que

d'exercer ses talents de peintre doit s'armer de courage. Lucie Dufresne donne vie à la civilisation maya avec une histoire qui se déroule dans le décor magnifique et riche du Yucatan, avec ses jungles et ses bords de mer. Avec des guerres fratricides en toile de fond, l'histoire de Manik en est une de mère, d'amoureuse et de femme. Des cartes originales permettent de

tracer les parallèles entre les lieux anciens où se déroule l'action et les villes bien connues d'aujourd'hui. De plus, un lexique de termes mayas complète le portrait de cette civilisation passionnante au destin tragique dont on ne se lasse pas de découvrir les secrets. Un roman passionnant pour découvrir la civilisation maya d'une manière particulière.

BIBLIOTHÈQUES

Saint-Laurent DAVID-GOSSELIN

Activités culturelles

Nous avons programmé une série de cinq contes pour l'année 2018. L'activité est gratuite et se tiendra à la bibliothèque le samedi, à compter de 10 h. Les dates à retenir sont les suivantes:

- 14 avril: Les enquêtes de Shirley: Shirley enquête sur les trolls.
- 2 juin: Les aventuriers de la pierre molle (conte musical).
- 20 octobre: Marie-Pierre Globetrotter: Frida et Diego au pays des squelettes.

- 1^{er} décembre: Petit Noël deviendra grand.

Livres «Coup de cœur»

Cette activité a pour but de faire découvrir les coups de cœur des bénévoles ou des usagers. Vous n'avez qu'à nous faire part d'une lecture qui vous a marqué, lors du retour du livre. Nous l'identifierons à l'aide d'un cœur et le placerons sur le présentoir prévu à cet effet. Les autres usagers pourront à leur tour l'emprunter.

Tempête

La température nous joue parfois des tours et nous impose ses volontés. Lors de mauvais temps, nous vous invitons à communiquer avec la bibliothèque afin de vous assurer qu'il y a un bénévole sur place. Le numéro de téléphone est le 418 828-2529.

PEB – précisions

Nous vous rappelons qu'il est important de bien suivre les indications lorsque

vous faites une demande de prêt inter-bibliothèque par vous-même. La procédure est simple, mais lorsqu'il y a une erreur la demande ne peut être acheminée. Un dépliant est disponible dans le présentoir, à la bibliothèque, pour vous guider.

Réservation – rappel

Vous disposez d'une semaine pour venir chercher un volume réservé après que nous vous ayons avisé de sa disponibilité. Si ce n'est pas fait, il est remis

PAUL-EUGÈNE CHABOT
Cabinet en assurance de dommages et de services financiers

CHOIX DE 15 COMPAGNIES EN ASSURANCES

- Auto • Habitation • Entreprise • Agricole • Vie
- Cautionnement • Vol d'identité
- Documentation gratuite sur notre site • Payable en 12 versements

infopechabot@courtierunis.com • Fax : 418 661-3409
2255, boul des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

PLUS DE 65 ANS D'EXPERTISE

Cabinet partenaire de
COURTIERS UNIS
LE RÉSEAU DE COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTS



418 667-8550
www.pechabot.com

JESSICA SHEEDY
architecture

TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE

Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovations.



418 265-9296

sheedy.jessica@gmail.com

Suite de la page 14

DAVID-GOSSELIN

sur les étagères ou, s'il y a une autre réservation, nous le prêtons à cet usager.

Services en ligne

Les usagers ont accès à TulaTulu, un programme visant à mettre en valeur dans le catalogue en ligne les titres jugés les plus intéressants parmi les parutions récentes. Les titres sont choisis à partir de différents critères:

- Notoriété de l'auteur / de l'illustrateur / de la maison d'édition.
- Popularité de l'ouvrage ou de la série.
- Qualité de l'ouvrage.
- Critiques littéraires, articles.
- Prix et distinction.
- Sujets d'actualité.

Vous pouvez repérer les suggestions de lecture dans le catalogue en ligne en inscrivant «TulaTulu» dans le champ «Toutes les zones». Les titres sélectionnés apparaissent alors dans la liste des résultats de recherche.

Activité de bricolage

Le samedi 27 janvier, Véronique Rousseau a organisé un bricolage sur le thème de la lecture. Les sept enfants présents devaient fabriquer un signet en

coin. Celui-ci permet de garder la page d'un livre dont la lecture n'est pas terminée.

Afin de demeurer informé des ateliers de bricolage, veuillez faire parvenir vos

coordonnées à l'adresse vrousseau79@gmail.com

Les inscriptions sont obligatoires afin de prévoir le matériel nécessaire à l'activité. Un parent doit accompagner son

enfant pour l'aider dans le montage du bricolage.

Guy Delisle
responsable de la bibliothèque



Elie-Rose L, Xavier B, Alice L, Félix C, Yuna C, Philippe B et Maëlle G.

© Véronique Rousseau

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de février

Depuis l'au-delà, de Bernard Werber

Couleurs de l'incendie, de Pierre Lemaitre

Un autre regard (trucs en vrac pour voir les choses autrement), d'Emma

L'amour au temps d'une guerre (tomes 1 et 2), de Louise Tremblay d'Essiambre

Nouveautés et suggestions de lecture consacrées aux jeunes

Le marché aux puces du mois de septembre dernier a généré quelques profits que la bibliothèque a consacrés à l'achat de nouveaux livres pour les jeunes. Notre collection méritait d'être un peu rafraîchie. Voici donc une sélection de titres nouveaux disponibles sur les rayons de la section des jeunes.

Bizarre, mais vrai: 300 faits renversants!

La science, c'est pas sorcier. Expériences amusantes à faire à la maison

J'expérimente

Le désert

Les manchots

Les méduses

La puberté chez les filles

La puberté chez les gars

L'Atlas des bizarries

Quand est-ce qu'on arrive? Informations sur les villes du Québec. À lire en auto!

Que mangent les animaux?

Les véhicules d'urgence

Les suggestions sont bienvenues

Vos suggestions d'achats, tant pour les romans et les documentaires que pour les livres pour enfants et adolescents sont toujours les bienvenues. Vous n'avez qu'à déposer vos références au comptoir ou dans la boîte des retours. Inscrivez votre nom et votre numéro de téléphone si vous souhaitez être prévenu de l'acquisition de l'ouvrage.

Merci

Merci à Mmes Isabelle Rioval, Germaine Lamoureux et Chantale Audet et à MM. Bernard Gilbert et Dany Laflamme pour les livres donnés à la bibliothèque.

Club de scrabble

Le Club de scrabble a repris ses activités avec la nouvelle année. Si vous souhaitez vous joindre au groupe pour un loisir divertissant et intelligent, communiquez avec Mme Lise Paquet, au 418 828-2631.

Katherine Tremblay, Lise Paquet et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque *La Ressource*

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Ce mois-ci, notre collection locale s'est enrichie de plusieurs nouveautés qui, nous l'espérons, sauront vous plaire; elles sont déjà sur les présentoirs. Nous vous invitons nombreux à venir les découvrir.

Romans québécois

Amour et patriotisme (tome 3), de René Forget

La bête creuse, de Christophe Bernard

La bête à sa mère, de Daniel Goudreault

Le grand magasin (tome 2), de Marlene Pion

L'heure mauve, de Michel Ouimet

Les repentirs, de Marc Seguin

Une réunion près de la mer, de Marie-Claire Blais

Roman étranger

Les filles de Nightingale (tomes 1 et 2), de Donna Douglas

Romans jeunesse

Les intrépides (tome 1), d'Alain Bergeron

Billy Stuart (tome 2), d'Alain Bergeron

Polar

Deux balles, un sourire, de Jean-Jacques Pelletier

La femme de l'ombre, d'Arnaldur In-

dridaison

Il y aura des morts, de Patrick Senecal

Documentaire

Désordonnance, d'Alain Vadéboncoeur

Albums jeunesse

Les mots d'Émile, de Vincent Cuvelier

Pyjamasques et la graine d'Orticia, de Romuald

Les pyjamasques au zoo, de Romuald

D.V.D.

De père en flic 2

Moonlight

Détestable moi

Belle et Sébastien

Belle et Sébastien 2

Pensée

Seules les petites choses de la vie peuvent te rendre heureux: la nature, les saisons, un sourire, un ami, une fleur, une prière, une promenade, un merci, un coup de main.

Nos heures d'ouverture: le dimanche de 10 h à midi, le mardi et le jeudi de 19 h à 21 h. Vos bénévoles vous attendent!

Lysette Grégoire
pour la B.O.F.

**Buffet
Maison**
— Traiteur • Pâtisserie —
Prêt-à-manger

Notre ingrédient secret...
l'île d'Orléans!



Buffet maison vous a mijoté de la nouveauté!

418 828-2287 | buffetmaison.com

ST-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS 995, ROUTE PRÉVOST • QUÉBEC 1165, AVENUE CARTIER • BEAUPORT 1090, BOUL. DES CHUTES

Saint-Jean et Saint-François

VENTS ET MARÉES

Heures d'ouverture

La bibliothèque, située au 10, chemin des Côtes, à Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. En cas de tempête, on suggère d'appeler à la bibliothèque (418 829-3336) pour vérifier si c'est ouvert. Aux heures d'ouverture du centre municipal, les documents empruntés peuvent être retournés en les déposant dans une boîte située à l'extérieur de la bibliothèque, au second étage.

Membres

Les personnes qui résident à Saint-Jean ou Saint-François ou qui y ont une propriété peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement. Pour tout renseignement, composer le 418 829-3336 aux heures d'ouverture.

Club d'écriture et club de lecture

Le club d'écriture Becs et plumes se réunit de 13 h 30 à 15 h 00, le 3^e lundi du mois. Les personnes présentes écrivent sur un thème choisi par un(une) participant(e) et celles qui le veulent partagent ensuite leur texte avec les autres. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Le club de lecture se réunit de 13 h 30 à 15 h, le dernier lundi du mois. Aucune lecture n'est imposée. Les personnes présentes résument les livres qu'elles ont lus récemment et donnent leur opinion. Toutes les personnes in-

téressées sont les bienvenues, même celles qui n'ont aucun livre à présenter.

Collection

Plusieurs nouveautés s'ajoutent constamment à la collection qui peut être consultée à http://bibliotheque.saintjean-orleans.ca/opac_css/ Les dons de livres récents sont acceptés.

Séries

Arnaldur Indridason, *Trilogie des ombres*, t. 2, *La femme de l'ombre*. L'Islande en 1943 est le théâtre de drames de toutes sortes: meurtres, prostitution, disparitions, en raison notamment de l'occupation étrangère et des relations difficiles avec la population locale. La présence d'espions complète le tableau. Le jeune policier islandais Flovent, aidé de Thorson, de la police militaire, mènent de nouveau l'enquête.

Michel Langlois, *Le temps de le dire*, t. 1 *Une vie bien fragile*, t. 2 *Une vie nouvelle*. Dans la famille Courchesne on est passeur de père en fils sur la rivière Saint-François. Mais en 1880, la construction d'un pont menace le gagne-pain de la famille. Tous s'en vont finalement travailler aux États-Unis en espérant que la vie y sera plus facile. Ont-ils pris la bonne décision? Ne vaudrait-il pas mieux revenir?

Louise Tremblay-d'Essiambre, *Une simple histoire d'amour*, t. 3 *Les rafales*. On retrouve avec bonheur la famille Lafrance qui opère toujours la cordonne-

rie et reste unie malgré les épreuves. Les plus vieux des enfants partent déjà étudier à l'extérieur.

Quelques-uns des romans acquis récemment

Donna Leon, *Une enquête du commissaire Brunetti: Minuit sur le canal San Boldo*. Le commissaire accepte d'enquêter sur un accident survenu il y a 15 ans, à la suite duquel une jeune fille est restée mentalement handicapée. L'action se passe principalement à Venise, ce dont on ne se lasse pas.

Deon Meyer, *L'année du lion*. L'auteur délaisse le polar pour nous donner un roman futuriste: une épidémie a décimé 95% de la population et plus rien ne fonctionne comme avant: électricité, téléphone, internet, hôpitaux, etc. Les héros sont un père et son fils de 13 ans qui tentent avec peine de survivre.

Patrick Senécal, *Il y aura des morts*. Carl Mongeau mène une existence tranquille et prépare le 20^e anniversaire de son bar. Il ne le sait pas, mais sa vie s'apprête à être chamboulée. C'est soudain le chaos; il doit se battre pour rester en vie dans un monde qu'il ne comprend plus.

Michel Tremblay, *Le peintre d'aquarelles*. On retrouve Marcel à 76 ans, placé par sa mère dans un asile il y a longtemps. Il est maintenant libre, toujours schizophrène et sert de prétexte à l'auteur pour écrire sur la vieillesse sans

utiliser le «je». Les fans de Tremblay apprécieront.

Documentaires

Serge Bouchard, *Le peuple rieur – Hommage à mes amis innus*. En même temps qu'il raconte ses années chez les innus comme jeune anthropologue, Bouchard raconte l'histoire de ce peuple, victime des efforts des gouvernements pour les sédentarisier et les assimiler.

Boukar Diouf, *Sous l'arbre à palabres, mon grand-père disait... 2.0*. Avec humour, Boukar partage de nouveau avec nous la sagesse africaine de son aïeul.

Hubert Reeves, *Le banc du temps qui passe: méditations cosmiques*. L'astrophysicien nous livre ses réflexions sur le monde et le temps qui passe et les convictions auxquelles il tient et sur lesquelles il s'appuie quand il doit prendre des décisions.

Kim Yaroshevskaya, *Mon voyage en Amérique et quelques autres événements inattendus*. Autobiographie de Fanfreluche, personnage qu'elle a incarné dans des émissions jeunesse au début de sa carrière. Elle nous raconte sa vie, alors qu'à 10 ans elle quitte Moscou pour immigrer à Montréal, où elle fera carrière à la télévision et au théâtre. De nombreuses photos illustrent le récit.

Thérèse Beaudet, pour le comité de la bibliothèque

Sainte-Famille et Saint-François

MARIE BARBIER

Enfin! La biblio a son propre nom: bibliothèque Marie-Barbier! Un nom évocateur et significatif dans l'histoire de Sainte-Famille.

En 1685, monsieur François Lamy, le premier curé de la paroisse, fit des démarches «afin d'obtenir des sœurs pour l'instruction des petites filles et pour l'éducation religieuse des grandes. On demanda à Marguerite Bourgeoys de consentir à la fondation projetée et d'envoyer deux sœurs à l'île d'Orléans». ¹ C'est ainsi que Marie Barbier, première religieuse montréalaise à entrer dans la Congrégation de Notre-Dame fondée par Marguerite Bourgeoys s'amena à Sainte-Famille avec une autre religieuse. Elle y séjourna

jusqu'en 1691.

Il faut se rappeler que les sœurs de la Congrégation Notre-Dame furent présentes à l'île pendant 300 ans, de 1685 à 1985!

Et que la biblio soit dans les locaux mêmes de l'école rend ce lien encore plus fort. Célébrons cette appellation!

Rappel des magazines papier disponibles à la biblio

Pour les jeunes:

Petites mains, le magazine d'activités créatives (à partir de 5 ans).

Les explorateurs, science et nature (6-10 ans).

Les débrouillards, drôlement scientifique (9-14 ans).

Pour les adultes: *Bel Âge*, *Québec Science*, *Science & Vie*, *Coup de pouce*, 5-15 (cuisine et recettes, 5 ingrédients, 15 minutes) et *Protégez-vous*.

Pour un accès encore plus important, consultez RBdigital, le site de magazines numériques qui vous permet de lire gratuitement 32 magazines différents et variés (par ex.: 7 Jours, Paris Match, Géo, Sélection du Reader's Digest, La Semaine, Les idées de ma maison, etc.). Allez à: www.mabibliotheque.ca/sainte-famille Cliquez sur «livres et ressources numériques» et «téléchargez

vos magazines préférés avec RBdigital».

Pour nous joindre

Sur place, le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30 et le mercredi de 19 h à 21 h.

Par téléphone, au 418 666-4666, poste 8083, accessible 7jours/7.

www.mabibliotheque.ca/sainte-famille Services locaux et PEB (prêt entre bibliothèques): consultation, réservation, renouvellement, annulation, livres papier et livres audio et de nombreux services numériques.

Bonne lecture!

Diane Turcotte

¹ Sainte-Famille, l'aînée de l'île d'Orléans, Raymond Létourneau.



La splendeur du
bois massif

100, chemin du Moulin
Saint-Jean, île-d'Orléans
(Québec) G0A 3W0
T: 418 829.3483
F: 418 829.1156
E: info@scierieblouin.com

www.scierieblouin.com

CHARPENTES EN BOIS MASSIF PRÉ-ASSEMBLÉES • REVÊTEMENT EXTÉRIEUR • LAMBRIS • MOULURES • BOIS INDUSTRIEL



AU CŒUR de l'île d'Orléans

www.iledorleans.com
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Cet été, fais le choix de la France !

Appel de candidatures pour quatre emplois étudiants à Marennes Oléron, en France.

Basé sur la réciprocité entre villes françaises et québécoises, le programme Intermunicipalités est destiné aux jeunes qui souhaitent travailler un été dans le pays d'en face. Cet été encore, le Pays Marennes Oléron, en France, offre quatre emplois étudiants aux résidents de l'île d'Orléans.

Prestation, conditions et appui

- Prise en charge du transport international (sous condition).
- Salaire minimum français.
- Appui dans la recherche d'un hébergement.
- Appui dans les démarches administratives.
- Assurances par la Régionale

de Québec-France.

- Permis de travail.

Il faut être

- Âgé de 18 à 30 ans.
- Résident sur le territoire de l'île d'Orléans.
- Étudiant(e), en apprentissage.
- Employé(e) ou en recherche d'emploi.

Type d'expérience souhaitée

Exemples d'emplois d'été en Pays Marennes Oléron (PMO): administration municipale, espaces verts, hôtellerie-restauration, accueil touristique, etc.

Informations supplémentaires

Date limite de dépôt des candidatures (CV + lettre de motivation): 23 février 2018.

Démarches administratives en mars (être titulaire d'un passeport au moment du départ).

Départ prévu à la fin juin 2018 pour six à huit semaines. Hébergement en résidence, famille d'accueil ou studio.

Renseignements et témoignages sur le programme: <http://francequebec.fr/intermunicipalites/>

Renseignements sur le Pays Marennes Oléron: <http://www.ile-oleron-marennes.com/>

Remise des candidatures (CV + lettre de motivation): MRC de L'Île-d'Orléans à l'attention de Marie-Maude Chevrier. Tél.: 418 829-1011, poste 233 – mmchevrier@mrcio.qc.ca

Prochaine assemblée du Conseil des maires

Quand: mercredi 7 mars à 20 h

Lieu: 2480, chemin Royal, Sainte-Famille

OUI, LE VERRE EST RECYCLÉ POUR VRAI!

Mélissa
POIRIER

MRC de L'Île-d'Orléans

Ah les médias! Ils mènent la vie dure au recyclage, ces derniers temps! Un article récemment publié dans le Journal de Montréal était intitulé: «86% du verre récupéré finit à la poubelle.» Ce genre d'article donne

malheureusement une bonne excuse à ceux qui ne sont pas très portés sur le recyclage pour ne pas en faire et décourage un peu les autres. Je me permets de rectifier un peu le tir, histoire de vous garder motivés, car

recycler c'est très important!

Au centre de tri de Québec, on a implanté le printemps dernier une nouvelle technologie visant à améliorer le tri du verre. Le verre récupéré a maintenant un taux de pureté

de 99%. Et qui dit matière de plus grande qualité, dit plus d'acheteurs intéressés et un meilleur prix, donc, pas de verre aux ordures chez nous! Par ailleurs, quand on utilise le verre comme revêtement dans les sites

AVEZ-VOUS JOUÉ DEHORS AUJOURD'HUI?

PROMO JOUES ROUGES!

UN CHOCOLAT CHAUD
POUR VOUS RÉCHAUFFER!

Format 6oz gratuit avec ce coupon
*limite d'un coupon par personne

8700 CH. ROYAL, STE-PÉTRONILLE • 418.828.0598



CAFÉ LA MAISON
SMITH

*coupon valide
jusqu'au 22/03/18

Suite de la page 13

OUI, LE VERRE EST RECYCLÉ POUR VRAI

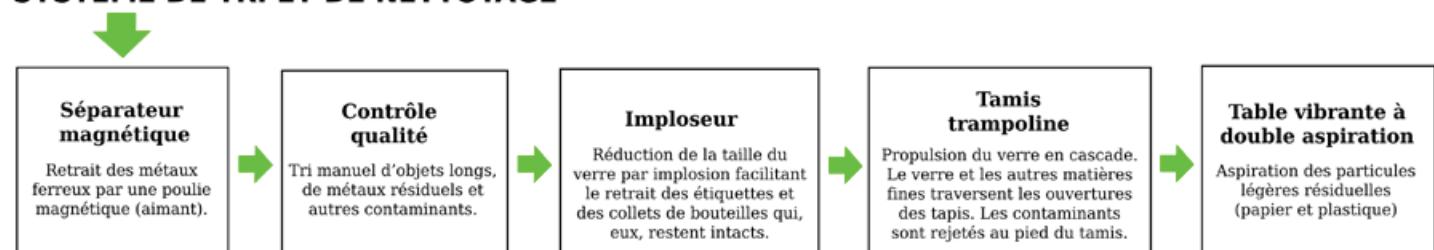
d'enfouissement au lieu du gravier, il s'agit d'une pratique encadrée. On ne peut pas en mettre comme on veut: c'est vraiment pour remplacer le gravier et éviter ainsi l'extraction de la matière première.

De plus, si, à la maison, vous jetez le verre au lieu de le recycler il se retrouvera à l'incinérateur. Le verre n'étant pas une matière qui brûle bien, cela a tendance à créer des dépotés qui endommagent les parois des fours: donc, à éviter! En terminant, voici quelques images du centre de tri ainsi qu'un petit schéma résumant le processus de tri du verre.

CENTRE DE TRI DE QUÉBEC



VERRE ENTRANT DANS LE SYSTÈME DE TRI ET DE NETTOYAGE



SAINT-PIERRE

Marie-Claude
POULIOT

Secrétaire-trésorière adjointe

Voici un sommaire des sujets traités aux séances du Conseil municipal de Saint-Pierre des mois de janvier et février dernier.

Administration

La municipalité procèdera à l'installation de caméras de surveillance et d'un système de contrôle d'accès au Logisport. Ces mesures sont prises afin d'éviter que d'autres événements de vandalisme surviennent.

Une nouvelle personne s'est ajoutée au comité consultatif d'urbanisme (CCU); son mandat se terminera en décembre 2019. Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le conseil affichera dorénavant les avis publics au Logisport plutôt qu'à l'église. Ce changement découle de l'achalandage en hausse au Logisport.

L'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) du directeur général adjoint est renouvelée et son inscription au congrès de l'ADMQ est autorisée.

Sécurité publique

Le conseil accepte le contenu de rapport annuel d'activités 2017 du service de sécurité incendie. Plus de 90% des actions prévues au schéma de couverture de risques ont été réalisées par le service.

Transport

Le conseil donne un avis de mo-

tion concernant la fermeture d'une partie de l'avenue de l'Anse. Ce projet de règlement a pour objet de décréter la fermeture d'une ancienne amorce de rue inutilisée pour la circulation automobile et son abolition comme rue publique ouverte.

M. Yvon Létourneau, arpenteur-géomètre, est mandaté pour représenter la municipalité auprès de différentes instances gouvernementales pour obtenir les autorisations nécessaires à l'aliénation du lot 72-19 Ptie.

Une demande est acheminée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que ce dernier effectue une analyse de la circulation ainsi que de la signalisation sur le chemin Royal à partir de l'église jusqu'à l'École de l'Île-d'Orléans,

à Saint-Pierre. L'objectif de cette requête est d'améliorer la sécurité routière et piétonnière à l'intérieur du périmètre urbain.

Hygiène du milieu

La programmation de travaux de la municipalité dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) est déposée. Cette programmation permet de recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre provenant du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Aménagement, urbanisme et développement

La municipalité s'est prononcée sur deux demandes de dérogation mineure. La dérogation mineure est



Emplois d'été

De mai à octobre !

- Horaires flexibles – temps plein et temps partiel
- Plusieurs postes disponibles : en cuisine, au service, à l'accueil, entretien ménager, stationnement, crèmerie et comptoir rapide.
- Bienvenue aux retraités et aux étudiants !

Postuler: emploi@restodelaplage.com

4879, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans



Suite de la page 14

SAINT-PIERRE

une procédure établie par règlement et en vertu de laquelle le conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés.

Le conseil a signifié son appui à la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ainsi qu'à la demande d'aide financière afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques.

La municipalité assume des frais de publicité pour le guide touristique

de la MRC et renouvelle son adhésion à la Fondation François-Lamy dont la mission est de préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural, culturel et naturel de l'île d'Orléans.

Le conseil donne un avis favorable à l'orientation préliminaire déposée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec relativement aux îlots déstructurés. Avenant une décision favorable, la municipalité comptera deux nouveaux terrains constructibles dans ces îlots situés à l'extérieur de son périmètre urbain.

Le projet déposé par Bell Canada dans le cadre du programme Québec branché du Gouvernement du

Québec est appuyé par le conseil. Ce projet permettra d'améliorer les services internet large bande sur le territoire et bénéficiera notamment aux résidences et aux entreprises.

Loisirs et culture

M. Raphaël Plamondon-Roy est embauché comme surveillant de la patinoire. Venez lui rendre visite du jeudi au dimanche!

Une aide financière conditionnelle est octroyée à la Villa des Bosquets pour l'achat de matériel informatique. Cet équipement sera mis à la disposition des citoyens lors des rencontres et formations réunissant les aînés de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Des discussions sont entamées avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries afin de trouver une solution commune aux besoins de la municipalité et de la commission scolaire en matière de locaux et d'immeubles.

Divers

Le conseil adresse ses plus sincères remerciements à M. Jean-François Constant pour sa contribution au sein du comité consultatif d'urbanisme ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont contribué au franc succès de la fête d'hiver du 5 février dernier.

SAINTE-FAMILLE

**Sylvie
BEAULIEU G.M.A.**

Directrice générale & secrétaire-trésorière

Résumé de la séance ordinaire de 5 février 2018

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

Le rapport d'activités concernant le service de protection incendie est déposé et approuvé par le conseil municipal.

La directrice générale est autorisée à participer au congrès de l'ADMQ qui se tiendra les 13, 14 et 15 juin 2018.

Un mandat est donné à Micro Logic afin de procéder à la migration des services de courriels vers Office 365. La directrice générale procède au dépôt de la liste des personnes endettées envers

la municipalité; le conseil municipal approuve la liste, telle que déposée.

Un contrat est accordé à Jacques Normand & Fils afin de modifier l'éclairage du gymnase.

Prochaine séance du conseil: le 5 mars 2018.

Heures d'ouverture du bureau mu-

nicipal: du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel: info@munstefamille.org

Tél.: 418 829-3572.

Site web: www.ste-famille.iledorleans.com

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Avis public est donné de ce qui suit: QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 5 février 2018, le règlement #2017-298 afin de revoir les normes particulières relatives aux garages privés et aux abris d'auto.

QUE la MRC DE L'Île-d'Orléans a émis un certificat de conformité en date du 15 février 2018.

QUE le règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 16^e jour de février 2018.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

directrice générale & secrétaire-trésorière

...

Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le conseil de la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté le règlement #2018-299 intitulé CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES ÉLUS MUNICIPAUX.

L'objet de ce règlement est d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règlements déontologiques devant guider les membres du conseil.

Le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible au bureau de la municipalité situé au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 9^e jour de février 2018.

Sylvie Beaulieu g.m.a

directrice générale / secrétaire-trésorière

...

Aux Contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit:

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 5 février 2018, le règlement #2018-300 relatif à la rémunération et au remboursement des dépenses des élus municipaux.

QUE le règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 7^e jour de février 2018.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

directrice générale & secrétaire-trésorière



Pour bien vous faire **connaître**
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal Autour de l'Île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Groupe Côté Létourneau de
RBC Dominion valeurs mobilières

Marcel Côté

Gestionnaire de portefeuille

418-527-5620

marcel.j.cote@rbc.com

1-800-340-6968

Hélène Létourneau

Gestionnaire de

portefeuille associée

418-527-5361

helene.letourneau@rbc.com

Pour de plus amples renseignements ou pour une consultation gratuite, contactez-nous dès aujourd'hui.

Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

RBD Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. ®/MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Dominion valeurs mobilières Inc., 2017. Tous droits réservés.

17_90331_Dj4_001

Des discussions sont entamées avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries afin de trouver une solution commune aux besoins de la municipalité et de la commission scolaire en matière de locaux et d'immeubles.

M. Raphaël Plamondon-Roy est embauché comme surveillant de la patinoire. Venez lui rendre visite du jeudi au dimanche!

Une aide financière conditionnelle est octroyée à la Villa des Bosquets pour l'achat de matériel informatique. Cet équipement sera mis à la disposition des citoyens lors des rencontres et formations réunissant les aînés de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Un contrat est accordé à Jacques Normand & Fils afin de modifier l'éclairage du gymnase.

Prochaine séance du conseil: le 5 mars 2018.

Heures d'ouverture du bureau mu-

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Voici un résumé des séances du 25 janvier et du 5 février 2018.

Budget

Tel qu'annoncé à la séance de la mi-janvier, la municipalité a procédé à une révision de son budget. Celui-ci a été officiellement adopté lors d'une rencontre tenue le 25 janvier. Afin de diminuer l'augmentation de la taxe foncière générale, l'appropriation au surplus accumulé a été augmentée et passe ainsi de 50 000\$ à 93 000\$. De plus, le tarif chargé à la municipalité par la Sûreté du Québec étant maintenant connu, le montant exact a pu être budgété, diminuant ainsi la dépense prévue initialement de 10 000\$. Grâce, entre autres, à ces modifications, l'augmentation de la taxe foncière générale sera de 3,5% et non de 7%, tel qu'adopté en décembre. Le taux de taxation pour les immeubles non résidentiels a pour sa part été augmenté de 0,002.

De plus, la taxe sectorielle pour la zone maintenant desservie par le nouveau réseau d'égouts a été fixée à 644\$ par unité. À noter que ce montant sera modifié à la hausse en 2019 afin d'inclure les frais qui seront encourus cette année.

Le taux de taxe résiduelle (résidentielle) qui inclut la taxe générale, la quote-part à la MRC, la Sûreté du Québec et la communauté métropolitaine était de 0,004073 en 2017. Pour 2018, ce taux a été établi à 0,004217.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous divers scénarios illustrant l'impact de ces changements sur la taxation résiduelle pour une résidence unifamiliale.

Évaluation	Taxe résiduelle en 2017	Taxe résiduelle en 2018	Augmentation
200 000 \$	814,60 \$	843,40 \$	28,80 \$
300 000 \$	1221,90 \$	1265,10 \$	43,20 \$
400 000 \$	1629,20 \$	1686,80 \$	57,60 \$
500 000 \$	2036,50 \$	2108,50 \$	72,00 \$

À noter que ces montants n'incluent pas les éléments tarifiés:

- Frais pour la gestion des matières résiduelles pour une maison unifamiliale (157\$).

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Michelle Moisan, directrice générale de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, qu'il y aura séance ordinaire le lundi 5 mars 2018 à 20 h, à la salle communautaire, au 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante -

Identification du site concerné:

91, côte Gosselin – cadastre 193-38, sur le territoire de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Nature et effets:

Réputé conforme la construction d'un nouveau bâtiment principal dont la largeur des façades est et ouest sera de 6,4 m.

Cette demande touche le règlement de zonage no 305, articles 12.1.4.3 qui fixe la largeur minimale de la façade d'un bâtiment principal à 7 m.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de la séance ordinaire du 5 mars 2018.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ce 9^e jour du mois de février 2018.

•••

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire:

Avis public est donné à l'effet que le second projet de règlement numéro 575-18 visant à modifier le règlement de zonage numéro 305 afin de réviser des usages de services associés à la classe commerce et services i (c-1) sera adopté le 5 février 2018 lors d'une séance ordinaire.

Adoption du Premier projet de règlement adopté le 11 décembre 2017 par la résolution numéro 1089-17.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une

- Frais de vidange des fausses septiques (70\$).
- Frais pour le réseau d'égouts pour les résidences du secteur (644\$).
- Etc.

Marina

La municipalité a procédé à la nomination de Julien Milot, conseiller, Gilles Godbout, conseiller, et Amélie Grace, citoyenne, à titre d'administrateurs de classe A. Ils siégeront au conseil d'administration de la marina pour y représenter la municipalité. La municipalité rappelle qu'elle souhaite collaborer avec les membres du Club Nautique de l'île de Bacchus.

Loisirs

La municipalité renouvelera l'entente avec le Camp Saint-François. Les jeunes de Saint-Laurent pourront donc participer cet été à sept semaines de camp au tarif préférentiel de 390\$ pour un enfant, 705\$ pour deux enfants et 965\$ pour trois enfants. Le formulaire d'inscription est disponible en ligne au www.campst-francois.com. Vous pouvez obtenir plus de renseignements au 418 204-1444 ou par courriel à info@campst-francois.com

La municipalité a reçu une subvention provenant de l'entente culturelle. La bibliothèque tiendra une activité *heure du conte* tous les deux mois jusqu'en décembre.

La municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 21 334\$ provenant d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés. Cette somme servira à l'installation d'une cuisine collective dans l'ancien presbytère.

Affaires diverses

Tel que requis par la loi, les membres du conseil municipal ont produit leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Ils ont également adopté deux codes d'éthique, l'un pour les élus et l'autre pour les employés municipaux.

La municipalité a donné deux mandats à la firme d'arpentage Picard et Picard. Le premier mandat vise

la demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la procédure d'approbation par les personnes habiles à voter s'applique distinctement à chaque disposition susceptible d'approbation référendaire.

1. Vous pouvez consulter le projet de règlement au www.saintlaurentio.com ou en vous rendant au bureau municipal.

2. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit:

• Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.

• Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 2 février 2018 à 16 h.

• Être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

3. Personnes intéressées.

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 5 février 2018:

• Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

• Être domiciliée au Québec depuis au moins six mois dans une zone d'où peut provenir une demande;

• Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires depuis au moins 12 mois dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 5 février 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

4. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement numéro 575-2018

à compléter la localisation des émissaires du réseau d'assainissement des eaux usées; le second a pour but de produire un certificat de localisation qui sera nécessaire pour la vente de l'ancienne mairie.

Le conseil a procédé à l'adoption du 2^e projet de modifications du règlement de zonage afin de créer le nouvel usage «soins corporels». Il est possible d'obtenir plus d'information en consultant le projet de règlement au www.saintlaurentio.com ou en vous rendant au bureau municipal.

Vente de l'ancienne mairie

Le premier acheteur s'étant désisté, la municipalité a recommencé le processus d'appel d'offres d'achat. Les personnes intéressées avaient alors jusqu'au 16 février pour faire parvenir leur offre dans une enveloppe scellée. Dans un second temps, le conseil a entrepris des pourparlers avec la fabrique afin de relocaliser les activités du Cercle de fermières de Saint-Laurent au sous-sol de la sacristie. Plus d'informations seront disponibles en mars.

Avis publics

La présente édition du journal contient trois avis publics. Le premier annonce la tenue d'une séance du conseil au cours de laquelle une demande de dérogation mineure visant à implanter une nouvelle résidence avec des façades de moins de 7 m sera étudiée.

Par le second avis public, la municipalité informe ses citoyens d'une modification au règlement de zonage qui aura pour effet de créer et définir le nouvel usage «Services de soins corporels». Cette activité consiste à effectuer des soins ou à fournir des services non médicaux à la personne, tels que salon de coiffure et barbier, salon de beauté, salon de bronzage ou de massage, etc. Cette modification a ainsi pour effet de regrouper les définitions de salon de massage et de salon de coiffure et de beauté sous une même définition et de permettre ainsi ces usages complémentaires à l'intérieur d'une résidence.

Le dernier avis public vise informer les citoyens que des codes de déontologie mis à jour ont été adoptés pour les élus et les employés de la municipalité.

qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide, pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Consultation du projet

Le second projet de règlement numéro 575-2018 peut être consulté au bureau de la soussignée, au 6822, chemin Royal, aux heures normales de bureau jusqu'à 16 h le 2 février 2018. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ce 25^e jour de janvier 2018.

•••

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Michelle Moisan, de la susdite municipalité

QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale crée une obligation à toutes les municipalités locales au Québec d'adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus, avec ou sans modifications, à la suite d'une élection générale.

QUE lors d'une séance régulière du conseil municipal tenue le 5 février 2018, le conseil de la municipalité de Saint-Laurent a adopté la résolution numéro 1135-18 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ainsi que la résolution 1136-18 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

L'objet de ces règlements est d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règlements déontologiques devant guider les membres du conseil et des employés municipaux.

Le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et des employés municipaux est disponible au bureau de la municipalité situé au 6822, chemin Royal, Saint-Laurent, aux heures régulières.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 7^e jour du mois de février 2018.

Michelle Moisan
directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE D'INFORMATION DE L'ACCORDERIE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Véronique
PROVENCHER

Municipalité de Saint-Laurent

L'Accorderie est un système d'échange de services entre individus. Afin de mettre en place ce système et profiter d'échanges locaux, durant tout l'automne dernier des accordeurs de la municipalité de Saint-Laurent ont accueilli les visiteurs à la bibliothèque et les ont informés sur les concepts de l'Accorderie. Tout en préconisant des échanges locaux, les utilisateurs de l'île d'Orléans bénéficient quand même de toute la panoplie de services offerts par les accordeurs de la région, étant membres

de l'Accorderie de Québec. Vous aimeriez en apprendre davantage? Une séance d'information se tiendra le 19 mars, à 19 h 30, au 6822, chemin Royal, à Saint-Laurent.

Comment fonctionne une Accorderie?

Chaque accordeur met à la disposition des autres ses compétences et son savoir-faire sous la forme d'offres de services. Des conseils pour cuisiner, de l'aide pour apprendre une langue ou la musique,

de la couture, du dépannage informatique, du gardiennage, de la restauration de meubles, des cours et initiations de toutes sortes, etc. En fonction de vos talents, habiletés et connaissances, les possibilités sont variées et nombreuses.

Chaque échange de service est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe «une heure de service rendu vaut une heure de service reçu», quels que soient le service rendu et les compétences exigées.

SAINT-JEAN

Marie-Ève
BERGERON

Directrice-générale & secrétaire-trésorière

Voici un extrait des sujets traités à la séance du conseil du 12 février 2018.

Administration

Tel que requis par la Loi, la liste des propriétés endettées envers la municipalité a été approuvée. De plus, un code d'éthique et de déontologie des élus a été adopté sans changement, puisqu'il doit être adopté à nouveau à la suite de chaque élection municipale.

Conformément à la Loi, le rapport des dons et dépenses des candidats aux dernières élections fut complété par tous. La cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec a été renouvelée.

Le contrat d'entretien de la plateforme élévatrice a été reconduit avec Ascenseurs Cloutier Ltée.

Sécurité publique et transport

Le rapport d'activités du schéma de couverture de risques en incendie a été déposé. Il est accepté que des réparations soient effectuées sur le «pick-up» de la municipalité au garage Fabien Pilote. Afin d'améliorer le déneigement des trottoirs, l'achat d'un tracteur usagé a été autorisé.

Hygiène du milieu et urbanisme

Concernant la réception et le traitement des boues de fosses septiques, l'entente sera renouvelée avec la Ville de Québec. Pour ce qui est du prolongement du réseau d'égout, le ministère de la Culture a accepté de réduire la surveillance archéologique et de procéder plutôt à de l'inventaire archéologique pour une bonne partie des travaux. Un contrat a été octroyé en ce sens à Truelle et Cie.

Un premier projet de règlement a été adopté pour permettre l'utilisation de sentiers existants à l'intérieur de la zone agricole pour des fins de sentiers piétonniers dans le cadre d'un événement sportif temporaire. Une assemblée publique sur ce projet de règlement aura lieu le lundi 5 mars prochain à 19 h 30.

D'autre part, une nouvelle personne a été nommée au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et se joindra donc à l'équipe; il ne reste désormais qu'un poste à combler.

Une publicité dans le guide touristique de l'île d'Orléans a été autorisée.

Loisirs et culture

Une entente a été autorisée avec le Camp Saint-François pour l'année 2018. L'adhésion à la Fondation François-Lamy a été renouvelée et un don a été accordé à la Fondation des sourds du Québec. Le conseil municipal a accepté, conjointement avec la MRC de L'Île-d'Orléans, d'acheter le stationnement à l'est du manoir selon la règle d'un tiers as-

sumé par la municipalité et deux tiers par la MRC. Cela permettra, d'une part, d'aider financièrement le manoir et, d'autre part, de garder un stationnement accessible dans le village.

Prochaine séance ordinaire du conseil

Lundi 5 mars 2018 à 20 h, au 2^e étage du centre administratif, au 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Assemblée publique de consultation le 5 MARS 2018. Aux personnes intéressées par un projet de règlement #2018-356 modifiant le règlement de zonage 2005-239, AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:
1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 février 2018, le conseil a adopté le premier projet de règlement portant le numéro 2018-356 intitulé «Premier projet - Règlement 2018-356» visant à déterminer les modalités d'utilisation des sentiers piétonniers existants en zone agricole dans le cadre d'un événement sportif temporaire.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 mars 2018

à 19 h 30 au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette assemblée, le maire Jean-Claude Pouliot expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans aux jours et heures d'ouverture suivants: du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire qui s'appliquent à tout le territoire de la municipalité.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans le 13 février 2018.

Marie-Ève Bergeron
directrice générale et secrétaire-trésorière



BILODEAU 50 ans
CHEVROLET • BUICK • GMC
1965 • 2015

LE DÉFI DU DÉTOUR....

**BILODEAU vous garantit le meilleur prix
ou nous payons votre déplacement**

- Service de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi
- On va chercher votre véhicule
- Plus de 15 voitures de courtoisie
- Tarif horaire pour entretien **99 95\$**

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré • 418 827-3773
www.bilodeauautos.ca

SAINTE-PÉTRONILLE

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Pétronille

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire.

Second projet de règlement numéro 403 modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille afin de revoir les limites des zones R-14 et co-4, de créer la zone R-20 à même une partie de la zone co-2 et la zone R-21 à même la totalité de la zone co-3 et de prévoir des normes applicables à ces nouvelles zones.

Avis public est donné à l'effet que:

1. Adoption du second projet de règlement.
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 5 février 2018, le conseil a adopté un second projet de règlement portant également le numéro 403 (résolution #2018-030) et modifiant le règlement de zonage numéro 151.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la procédure d'approbation par les personnes habiles à voter s'applique distinctement à chaque disposition susceptible d'approbation référendaire.

Les dispositions mentionnées ci-après du second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour chacune de ces dispositions, la ou les zones concernées ainsi qu'une brève description de l'objet de la disposition.

2. Dispositions pouvant faire l'objet d'une demande.
Les dispositions du second projet de règlement numéro 384 qui peuvent faire l'objet d'une demande sont les suivantes:

2.1 Les dispositions visant à modifier le chapitre 2 - Usages autorisés.

• Les articles 44.4 et 44.5 intitulés respectivement «Usages autorisés dans la zone R-20» et «Usages autorisés dans la zone R-21», sont ajoutés.

Objet: Redéfinir le groupe d'usage dans chacune de ces zones.

Zones concernées: R-20 et R-21 et les zones contiguës.

• L'article 50.3, intitulé «Usages autorisés dans la zone CO-3» est abrogé.

Objet: Abroger le groupe d'usage dans cette zone.

Zones concernées: CO-3 et les zones contiguës.

2.2 Les dispositions visant à modifier le chapitre 3 - Normes d'implantation.

• Les articles 99.4 et 99.5 intitulés respectivement «Dispositions applicables à l'ensemble de la zone R-20» et «Dispositions applicables à l'ensemble de la zone R-21» sont ajoutés.

Objet: Redéfinir les normes d'implantations dans chacune de ces zones.

Zones concernées: R-20 et R-21 et les zones contiguës.

• L'article 107.4 intitulé «Dispositions applicables à l'ensemble de la zone CO-3» est abrogé.

Objet: Abroger les normes d'implantation dans cette zone.

Zones concernées: CO-3 et les zones contiguës.

2.3 Les dispositions visant à modifier le chapitre 5 - Normes relatives aux caractéristiques physiques du terrain et à l'abattage d'arbres.

• L'article 126 intitulé «Normes relatives aux caractéristiques physiques des terrains dans les zones d'intérêt esthétique» est modifié.

Objet: Modifier le libellé relatif aux normes relatives aux caractéristiques physiques des terrains dans les zones d'intérêt esthétique dans les zones A-3S2, A-5, R-1, R-2, R-5, R-6, R-7, R-8, R-9, R-10, R-11, R-12, R-15, R-16, R-17, R-18, R-19, R-20, R-21, CH-1, CD-1, CD-2, PA-1, PA-2 et PA-3 et les zones contiguës.

• L'article 129 intitulé «Normes relatives à l'abattage d'arbres sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille» est modifié.

Objet: Modifier le libellé relatif aux normes relatives à l'abattage d'arbres sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille dans les zones R-20 et R-21.

Zones concernées: R-20 et R-21 et les zones contiguës.

• L'article 130 intitulé «Dispositions relatives à l'exploitation et la coupe d'arbres dans les boisés privés sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille» est modifié.

Objet: Modifier le libellé relatif aux dispositions relatives à l'exploitation et la coupe d'arbres dans les boisés privés sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille.

Zones concernées: R-20 et R-21 et les zones contiguës.

2.4 Les dispositions visant à modifier l'ANNEXE A, intitulé «PLAN DE ZONAGE».

• L'ANNEXE A «PLAN DE ZONAGE» qui fait partie du règlement de zonage 151 est modifiée.

Objet: Modifier le plan de zonage aux zones R-14 et CO-4, R-20, CO-2, R-21 et CO-3,

Zones concernées: R-14 et CO-4, R-20, CO-2, R-21 et CO-3 et les zones contiguës.

3. Description des zones

Une illustration des zones (plan de zonage) concernées peut être consultée au bureau du soussigné, au 3, chemin de l'Église, aux heures d'ouverture:

• le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

- le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h;
- le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

Une matrice graphique est également disponible au lien suivant: <https://www.sigale.ca/Map.aspx?mrc=200>

Zones concernées et contiguës :

Zones concernées	Zones contiguës
A-3S2	CO-3, R-18, R-3, A-4S2
A-5	CO-2, R-12
CD-1	A-1, A-2, CO-5
CD-2	R-1S2, A-1, R-1S1, R-2S1
CH-1	R-9S1, R-9S2, R-10S3
CO-2	PA-3, PA-2, A-4S2, A-4S1, R-2S2, R-12, A-5
CO-3	R-14, A-11, R-15, CO-5, A-6
CO-4	R-17, R-14, A-6, A-2, R-2S2, R-13
PA-1	R-7S1, CD-4, R-5S2, R-11, R-7S2
PA-2	R-7S2, R-11, PA-4, R-4S2, R-4S1, A-4S2, CD-2, PA-3, R-10S3, R-10S1
PA-3	R-10S3, R-10S1, PA-2, CO-2
R-1	A-1, CD-2, R-19, A-3S1, A-4S1, R-2S2, R-2S1, A-2, A-1
R-2	R-1S2, CD-2, R-1S1, A-2, CO-4, R-13, R-12, CO-2
R-5	R-6S2, R-6S1, CD-4, PA-1, R-11 PA-4, CD-3, R-4S2, R-4S1, R-18, CD-1
R-6	R-7S1, CD-4, R-5S1, CD-1, A-10
R-7	R-6S1, CD-4, PA-1, R-11, PA-2, R-10S1, R-10S2, R-9S2, R-8
R-8	R-7S2, R-9S2, R-9S1
R-9	R-8, R-7S2, R-10S2, R-10S3, CH-1
R-10	R-7S2, PA-2, PA-3, R-9S2, CH-4
R-11	R-5S2, PA-4, PA-2, R-7S2, R-7S1, PA-1
R-12	A-5, CO-2, R-5S2, R-13
R-14	CO-4, A-6, CO-3
R-15	CO-3, A-11, R-16, A-9, CO-6
R-16	CO-5, A-11, R-15, A-9
R-17	R-13, R-2S2, CO-4, R-14
R-18	R-6S2, CO-1, A-3S2, A-4S2, R-4S1, R-5S1
R-19	A-3S1, CO-1, R-1S2
R-20	PA-3, CO-2, A-5
R-21	R-14, A-6, CO-5, R-15, A-11

4. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide toute demande doit:

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.
- Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 2 mars 2018.

- Être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées.

5.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 5 février 2018:

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

- Être domiciliée au Québec depuis au moins six mois dans une zone d'où peut provenir une demande;

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires depuis au moins 12 mois dans une zone d'où peut provenir une demande.

- Être titulaire d'un mandat de copropriétaire ou cooccupant d'un immeuble et aux cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 5 février 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

6. Absence de demandes.

Toutes les dispositions du second projet de règlement numéro 403 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet.

Le second projet de règlement numéro 403 peut être consulté au bureau du soussigné, au 3, chemin de l'Église, aux heures normales de bureau. De plus, il peut être consulté sur le site internet de la municipalité au lien suivant: <http://ste-petronille.iledoreans.com>

Municipalité du Village de Sainte-Pétronille, ce 22^e jour de février 2018.

Jean-François Labbé
directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Pétronille

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage visant à régir les dispositions relatives aux résidences de tourisme.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE:

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le conseil a adopté, par sa résolution 2018-022, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille visant à régir les dispositions relatives aux résidences de tourisme.

2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le 5 mars 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Pétronille, au 3, chemin de l'Église, à Sainte-Pétronille.

3. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h.

6. Le projet de règlement peut être consulté sur le

site internet de la municipalité au www.ste-petronille.iledoreans.com
Donné à Sainte-Pétronille ce 22^e jour de février 2018.

•••

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par Mme Lise Tremblay (lot 19-42-1), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-2 S-2.

Cette demande a pour but d'implanter un bâtiment secondaire (garage) dans la marge de recul avant. Selon l'article 78.B du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, un bâtiment secondaire ne peut être implanté que derrière un bâtiment principal. Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance régulière du conseil qui se tiendra le 5 mars 2018, à 20 heures, à la mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette séance, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.
Donné à Sainte-Pétronille, ce 7^e jour de février 2018.

Jean-François Labbé
directeur général/secrétaire-trésorier

SAINT-FRANÇOIS

Marco LANGLOIS, G.M.A.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Taxation municipale 2018

Comme l'an dernier, les comptes de taxation annuels ont été émis au début de février. Il est de votre responsabilité de contacter le bureau municipal pour nous signaler toute erreur, y compris le fait que vous n'auriez pas reçu votre compte 2018.

Les contribuables qui acquittent leur compte en trois versements peuvent faire parvenir les trois paiements en même temps en envoyant des chèques postdatés libellés pour le 1^{er} mars, le 1^{er} juillet et le 1^{er} novembre 2018.

Vous pouvez également payer votre compte directement à votre institution financière. Évidemment, ce choix demeure à votre discrétion, mais cela peut éviter un oubli et surtout des frais de retard et d'intérêts.

Dossiers en cours

Les travaux de remplacement des fenêtres et de rénovation de l'enveloppe extérieure du centre Le Sillon recommenceront bientôt. Ces travaux devraient être terminés au cours de l'été 2018. Le conseil municipal a aussi décidé de se porter acquéreur de l'exposition itinérante Capteurs de mystères. Mise sur pied par l'organisme BLEU Regroupement des artistes et des artisans d'art de

l'Île d'Orléans, l'exposition sera installée tout au long du sentier pédestre reliant le centre Le Sillon au parc de la Tour-du-Nordet, le long du chemin Royal.

Loisirs

Encore cette année, le camp Saint-François offrira les services de camp de jour (terrain de jeux) aux enfants de Saint-François à un tarif préférentiel auquel la municipalité contribue financièrement. De plus, la municipalité s'implique en soutenant le programme d'aspirant moniteur que les responsables du camp ont mis sur pied depuis quelques années.

Le printemps qui arrive tout doucement est aussi synonyme

RÉSULTATS DE LA CHASSE EN 2017

Si on se fie aux banques de données du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 39 cerfs furent récoltés l'automne passé ainsi que sept orignaux. La chasse de 2016 s'était soldée par 25 cerfs et cinq orignaux.

Je suis très sceptique quant au nombre 39 de l'automne dernier. La rumeur court que certains chasseurs de l'extérieur en enregistrent à l'île, chaque année. Je crois que le chiffre 20 serait plus juste.

Je vous avais parlé l'an passé des oiseaux qu'on ne voit presque plus. À la suite de plusieurs recherches, je suis en mesure, cette fois-ci, d'être beaucoup plus précis. Il s'agit d'abord d'environ 40 espèces d'oiseaux des champs et de quelques espèces d'oiseaux des forêts. Les plus connus sont les moineaux, les étourneaux, les cardinaux, les pics, les geais, les plectrophanes, les hirondelles, etc. Ces oiseaux sont essentiellement granivores ou insectivores. Toutes les autres espèces, comme les charognards ou les oiseaux aquatiques de proies, ne semblent pas être affectées.

La cause première de la diminution drastique de leur nombre est, selon moi, l'infertilité de leurs œufs causée par leur

alimentation. Précision que l'on parle de régions où l'agriculture intensive est pratiquée. On utilise donc des insecticides qui ne sont pas tous dommageables aux oiseaux, mais comme 70% des semences dans le monde sont contrôlés par cinq multinationales, la plupart des produits de pulvérisation sont aussi sous la férule de ces mêmes compagnies. Le problème devient donc quasi-universel.

Mais on peut se demander comment il se fait que seul un nombre très limité réussit à se reproduire? Par nombre très limité, je veux dire que dans un microcosme comme l'île, c'est probablement 1%. C'est qu'ils s'alimentent dans des terres en friches ou dans des man-

geaires. À titre d'exemple, durant tout l'été passé, je n'ai vu en tout que cinq étourneaux au lieu de milliers comme c'était le cas auparavant. Tout cela affecte-t-il d'autres espèces? Je pense que oui, car à l'île, des chauves-souris, des lucioles, des batraciens et des couleuvres ne semblent plus exister.

Il se fait beaucoup de recherches pour en venir à remplacer les produits d'arrosage actuels. Je n'ai personnellement aucune connaissance en ce domaine. Je demande donc à un ou plusieurs lecteurs de venir nous éclairer sur le sujet dans les prochaines parutions du journal.

Rémi Bolduc

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca. 418 991-0642, cell. 418 922-7089

•••

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

•••

Entretien résidentiel ou rénovation: maçonnerie, menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 16 ans. Pour un travail soigné. Spécialité: les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

COURS

Cours d'anglais, conversation, voyage, travail, rattrapage, privé ou en petit groupe, cours taillé à vos besoins, avec jeux/exercices de mémoire. Possibilité de reçu officiel. Maison d'enseignement agréée.

418 828-0892

•••

Les Écuries Rachel – Camps équestres à la journée. Petits groupes de 1 à 4 personnes. Cours d'équitation inclus, donnés par un entraîneur certifié Canada Équestre et Cheval Québec. Plaisir, sécurité, apprentissage. Réservez votre place.

418 829-0569 ou 418 829-0508

OFFRES D'EMPLOI

Cassis Monna & Filles recrute pour l'été! Ne manquez pas cette occasion de vous joindre à une équipe dynamique! Postes disponibles: cuisiniers(ères), conseillers(ères) à la vente, commis de bar laitier, serveurs(euses), manœuvres agricoles. Postulez par courriel à audrey@cassismonna.com

•••

L'Auberge Les Blancs Moutons recherche un/ une responsable du déjeuner. Nous sommes à la recherche d'une personne possédant un grand sens de l'organisation et de l'initiative, responsable, ayant de l'entregent. Bienvenue aux retraité(e)s. 418 828-1859

•••

La Galerie d'art La Marée Montante recherche un/une conseiller(ère) aux ventes. Les candidat(e)s doivent être responsables, dynamiques, posséder de la facilité à communiquer et une personnalité agréable. Bienvenue aux retraité(e)s. 418 828-1859

•••

L'Auberge Les Blancs Moutons recherche un(e) préposé(e) à l'accueil. Nous sommes à la recherche d'une personne fiable, ayant de l'entregent. Bienvenue aux retraité(e)s. 418 828-1859

•••

Domaine de la source à Marguerite recherche des préposé(e)s à la vente et aux dégustations de vins pour la boutique du Domaine: possibilité d'emploi de mai à la fin octobre, horaire flexible, salaire concurrentiel, connaissance de l'anglais serait un atout. Afin de compléter son équipe permanente, le Domaine est à la recherche de personnel supplémentaire pour la saison 2018. Joignez-vous à une petite équipe: nos clients apprécient particulièrement l'atmosphère familiale et authentique du lieu. Contactez Diane Dion au info@domainemarguerite.com 418 952-6277

•••

OFFRES D'EMPLOI

Le Relais des Pins recherche: plongeur(se), préposé(e) à la boutique (doit maîtriser l'anglais), cuisinier (ière) temps plein ou temps partiel, serveurs(es), commis débarrasseur, préposé(e) au stationnement, préposé(e) à l'entretien. Faire parvenir votre CV à info@relaisdespins.com 418 829-3455

•••

Cabane à sucre L'En-Tailleur cherche à combler les postes suivants pour sa saison 2018. Préposé(es) en cuisine, de mars à octobre, horaire variable, temps partiel, jour, soir, fin de semaine. Personnel pour le service aux tables, de mars à octobre, horaire variable, temps partiel, jour, soir, fin de semaine. Envoyer votre CV à contact@entailleur.com ou par fax à 418 828-2344.

•••

Le Vignoble du Mitan est à la recherche de personnel temps plein et temps partiel pour la saison 2018. Postes disponibles à la vente, à l'entretien de la vigne et autres travaux. Bienvenue aux retraités, étudiants et autres. Veuillez prendre note que pour les postes à la vente une certaine connaissance de l'anglais serait un atout. Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte à marcelint@videotron.ca ou téléphoner au 418 829 0901 (vignoble) ou cell. 418 570 0901

•••

L'Espace Félix-Leclerc recherche un(e) préposé(e) à l'accueil, pour accueillir les visiteurs, les informer des activités présentées à l'Espace et au musée, préparer les locaux pour les activités, vendre à la boutique et aider lors des soirées, spectacles et locations de salle. Horaire irrégulier, semaine, soir et fin de semaine. Appliquez par courriel à felixleclerc@videotron.ca

•••

L'Auberge Les Blancs Moutons recherche un(e) préposé(e) à l'entretien ménager. Nous sommes à la recherche d'une personne fiable, responsable et autonome. Bienvenue aux retraité(e)s. 418 828-1859

OFFRES D'EMPLOI

Resto de la plage. Emplois de mai à octobre 2017. Bienvenue aux retraités et aux étudiants! Horaire flexible – temps plein & temps partiel. Plusieurs postes disponibles : en cuisine, au service, à l'accueil, à l'entretien ménager, au stationnement, à la crèmerie et au comptoir rapide. info@restodelaplage.com 418 829-3315

À LOUER

Très joli 3½ à aire ouverte, RDC, chauffé, éclairé, déneigé, patio avec vue sur le fleuve, idéal pour personne seule, animaux acceptés (chien, chat), à Sainte-Famille, à 10 minutes du pont. 418 829-1068

•••

Maison à louer à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Située sur le bord du fleuve (Parc maritime) à seulement 10 minutes du pont de l'île. Maison avec un sous-sol et un rez-de-chaussée à louer et un appartement loué à l'étage. Entièrement rénové (au complet) il y a trois ans avec uneinsonorisation impeccable. Au rez-de-chaussée se trouvent la chambre à coucher des maîtres, une salle de bain complète ainsi qu'une pièce maîtresse qui comprend le hall, la cuisine, la salle à manger et le salon, le tout fenêtré côté fleuve sur une vingtaine de pieds. Au sous-sol: la chambre d'invité(es) et une salle d'eau, l'atelier, la chambre de lavage, très grand garde-robe (walk-in) de cèdre ainsi qu'une très grande pièce pour un salon, un bureau ou un super cinéma maison. Un îlot de travail en cuisine avec comptoir lunch des plus modernes et au goût du jour. Plancher de salle de bain chauffant, chute à linge du r-d-c à la salle de lavage, éclairage d'ambiance, foyer au propane (genre ancienne annexe). Chauffage électrique à plinthes. Un accès au terrain gazonné et entretenu (inclus) pour y voir passer de très près les navires à moins que ce ne soit à partir de la galerie couverte de 8 pi par 30 pi. Immense stationnement déneigé (inclus). Éloigné du chemin Royal, donc très tranquille (bruit de la rue principale presque inexistant). Paysagé avec de beaux gros arbres. Beaucoup, beaucoup de rangement. Un endroit idéal pour un couple ou personne seule. 1 495\$/mois, non chauffé, non éclairé. Pour information mariobourdages@videotron.ca

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 5 mars
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :

mercredi 7 mars

Distribution du journal :
jeudi 22 mars

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef:
Sylvain Delisle

Coordonnatrice:
Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Sylvain Delisle, Isabelle Demers, Karine Fortin Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Mathieu Lépine, Bernard Raphy et Marie-Hélène Therrien.

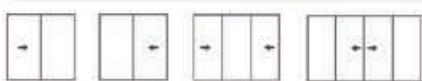
Conception : 

Imprimeur : 



Porte-patio HT-9000



Porte-patio HT-9000 Levante-coulissante

- PVC ultrablanc lustré
- Conception structurale ultrarigide
- Quincaillerie en acier inoxydable
- Système de coupe-froid Santoprene™
- Moustiquaire d'aluminium robuste



RÉNOVERT

20% de remise en crédit d'impôt.
Date limite 31 mars 2018!*

De plus, profitez de notre promotion hivernale et obtenez **le triple verre au prix du double!**
Faites vite, seulement **2000 unités disponibles**.

Estimation gratuite · caronetguay.com

* Détails en magasin.

CONCOURS
Gagnez en simplicité
REER-CELI

Jusqu'à 16 000 \$ en prix

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI avant le 1^{er} mars 2018*.

Tous les détails à desjardins.com/gagnezensimplicite

Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

* Aucun achat ou contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2018 aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou d'une caisse populaire membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. Valeur totale des prix : jusqu'à 16 000 \$. 8 tirages auront lieu aux dates suivantes : les 18 et 25 janvier, les 1^{er}, 8, 15 et 22 février et les 1^{er} et 15 mars 2018. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/gagnezensimplicite.